

le petit

# Saint-Cannat

Septembre 2016 - REVUE MUNICIPALE D'INFORMATIONS

FINIES LES VACANCES... VIVE LA RENTRÉE !

P4

Rentrée scolaire

P10

La Métropole  
en question





3 > **Édito**4-15 > **Informations municipales**

- Rentrée scolaire 2016-2017
- Du côté des écoles
- À propos des Services Périscolaires
- Prorogation de l'État d'urgence en France
- Programmation de la 542<sup>ème</sup> Fête Notre-Dame
- Les Cigales remettent ça !
- Accueil des nouveaux Saint-Cannadens
- Accent Bébés
- Métropole Aix-Marseille-Provence
- Conseil Municipal du 29 Juin 2016

16-17 > **Urbanisme & environnement**

- Rénovation de l'éclairage public
- Manger bio c'est à la portée de tous !
- Le service des eaux supprime les derniers branchements en plomb

18-20 > **Vie économique**

- La Petite Aixoise
- Optique du Bailli
- Sanchali for India
- Nouvelles activités
- La neuvième édition de la Fête de La Pile...
- Bientôt Les Vendemiales !
- C'est l'effervescence aux Vignerons du Roy René
- Foire aux vins chez Villa Minna !

20-21 > **Seniors**

- Période estivale chaleureuse au Jardin d'Automne
- La Semaine Bleue - On prépare la 2<sup>ème</sup> édition
- Nouvelles des résidents des Opalines

22-28 > **Culture****Cérémonie**

**Cérémonies commémoratives du 11 novembre**  
Organisé par la Municipalité et la FNACA  
11h15 Rassemblement au Monument aux Morts devant la Mairie avec dépôt de gerbe  
11h45 Cortège vers le cimetière.  
12h00 Apéritif offert par la Municipalité suivi d'un repas organisé par la FNACA.

- Une fin de saison culturelle entre soleil et averses
- Les Journées Européennes du Patrimoine
- Souvenirs de La Belle Récré...
- Le Tour du Pays d'Aix fait escale à Saint-Cannat !
- Temps Fort jeune public du 22 au 29 octobre
- Festiv'Actes 5, la parenthèse extraordinaire !
- Bibliothèque Edmonde Charles-Roux
- École Municipale de Musique
- L'Atelier du Possible  
Ateliers, stages et créations théâtrales
- Geste et Harmonie  
Nouvelle saison : nouvelle année de danse !
- Aroma de Caiï - Danses sévillanes, rumba et flamenco
- 13<sup>ème</sup> festival du film provençal en plein air
- Le Syndicat d'initiative,  
un office de tourisme dynamique !

29-30 > **Culture et tradition**

- Le centenaire de la bataille de Verdun
- 27<sup>ème</sup> édition des Feux de la Saint-Jean

31-37 > **Sport & Bien-être**

- 27<sup>ème</sup> édition de la Course pédestre du Bailli de Suffren
- L'ESCL Judo à l'honneur !
- Fin de saison au Yoseikan Budo
- Une nouvelle saison passionnante pour Handball Concernade
- Bilan de la saison et nouvelles perspectives au Sporting Club
- De belles nouvelles du Tennis Club
- C'est la reprise pour les volleyeurs du SCVB
- Un jeune Saint-Cannaden à l'honneur à la Cross training academy !
- La G.V., un club dynamique pour garder la forme

38 > **État civil**39 > **Point de vue****Noël**

**Noël des enfants offert par la Municipalité**  
Spectacle pour les classes des maternelles et primaires  
Lundi 12 et mardi 13 décembre  
"Tu connais Paris toi ?" - Concert interactif de Pierre Gueyrard  
- Spectacle pour les tout petits de la Crèche et des Ama  
Vendredi 16 décembre  
"Blanc" - Promenade ludique, sonore et visuelle en pays enneigé - Pour plus d'infos, consulter la brochure culturelle et saint-cannat.fr

**ÉDITO**

PAR JACKY GÉRARD

Maire de Saint-Cannat

Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône

Vice-président du Territoire du Pays d'Aix

Chers administrés,

En cette période troublée, les vacances et les festivités revêtent un caractère particulier. Il faut avant tout manifester un hommage ému aux victimes des lâches attentats et à leurs familles.

À l'instar de beaucoup d'élus nous pensons que la vie doit continuer malgré les menaces. Tout supprimer serait donner raison à tous les fanatiques qui veulent déstabiliser notre pays et notre société.

Il faut avoir conscience que le risque zéro n'existe pas face à des exactions horribles. Bien évidemment toutes les précautions doivent être prises pour chaque organisation de manifestation publique, avec même d'éventuelles annulations dans les cas extrêmes.

Ce volet sécurité me conduit à évoquer les incivilités et les petits délits qui se sont produits tout au long de l'été. Malgré l'accroissement du nombre de policiers municipaux et la vidéo surveillance, ces actes perpétrés par un petit noyau de "délinquants en herbe" se sont amplifiés. La Gendarmerie Nationale fait ce qu'elle peut mais elle doit désormais respecter les règles du Code du Travail, réduisant ainsi son amplitude d'intervention.

Malgré la politique de prévention que nous menons en essayant de donner aux jeunes des loisirs et des activités en nombre, nous constatons, avec le Commandant de la Brigade de Lambesc, une évolution dans le non-respect des règles mais aussi de l'autorité des forces de l'ordre. La répression de ces délits et actes d'incivilité facilitée par la vidéo surveillance et le travail d'investigation de nos policiers et gendarmes, s'applique avec sévérité et sans complaisance. Mais même les peines de prison n'ont pas constitué un remède efficace. On peut alors légitimement s'interroger sur le rôle éducatif des parents car il n'est pas normal que des gamins d'une quinzaine d'années soient livrés à eux-mêmes dans les rues à 2 ou 3 heures du matin. Certains parents sont dépassés en matière d'autorité, d'autres sont d'un laxisme proche de la complicité. Une prise de conscience est indispensable car cela doit cesser pour maintenir la tranquillité de notre village.

La Municipalité restera ferme dans ce domaine avec le renforcement de nos dispositifs préventifs.

Malgré ce volet qui mobilise une bonne partie de notre temps et de notre énergie, nous travaillons sur le lancement concret des dossiers d'investissement, mais aussi sur la rentrée scolaire, tout en apportant un effort particulier à l'entretien et à la propreté de notre village.

Toute l'équipe municipale, élus et agents, s'emploie à remplir sa mission avec la plus grande efficacité possible.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Bien cordialement

## RENTRÉE SCOLAIRE 2016-2017

## Tous à l'école le jeudi 1<sup>er</sup> septembre !

### École Primaire Les Santolines

Le portail sera ouvert à 8h20  
Seuls les parents des CP et des nouveaux arrivants seront accueillis dans la cour.  
Les classes ainsi que la liste des fournitures sont affichées à l'école.

Renseignements 04 42 50 62 14

### École Primaire Barbizet

Le portail sera ouvert à 8h20  
Les listes des fournitures sont affichées à l'école.  
Renseignements 04 42 57 21 93

### École Maternelle de L'ancienne Gare

Mercredi 31 août, en fin d'après-midi, les listes des classes ainsi que les modalités de rentrée sont affichées à l'entrée de l'école  
Renseignements 04 42 57 34 22

## CALENDRIER SCOLAIRE 2016-2017

- **Rentrée**  
Jeudi 1<sup>er</sup> septembre
- **Vacances d'automne**  
Du mercredi 19 octobre au jeudi 3 novembre 2016
- **Vacances de Noël**  
Du samedi 17 décembre 2016 au mardi 3 janvier 2017
- **Vacances d'hiver**  
Du samedi 11 février au lundi 27 février 2017
- **Vacances de printemps**  
Du samedi 8 avril au lundi 24 avril 2017
- **Vacances d'été**  
Samedi 8 juillet 2017

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.  
Lorsque les vacances débutent un samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours



## Du côté des écoles

**Une nouvelle année scolaire s'annonce. De nombreux "petits" Saint-Cannadens vont reprendre le chemin de l'école.**

À la maternelle de l'Ancienne Gare 180 élèves répartis sur 6 classes, aux Santolines 121 élèves répartis sur 5 classes et à Barbizet 200 sur 8 classes.

### La Municipalité œuvre pour les accueillir dans de bonnes conditions

Durant l'été, des travaux de peinture et d'entretien ont été effectués afin de rendre les locaux plus agréables.

Dans les trois écoles, comme les années précédentes, tous les élèves bénéficieront d'une intervenante en sport.

À l'école Barbizet, un intervenant en musique assurera des cours dans sa discipline. Intervenant qui, en collaboration avec les enseignants, a enchanté les parents lors d'un spectacle choral de fin d'année.

La Municipalité soutient l'action des enseignants en dotant les classes d'un budget "fournitures et matériel", d'un budget "transport" pour les sorties pédagogiques et subventionne les classes de découverte.

Un partenariat École / Bibliothèque/ Commission Culture existe. Ainsi, les élèves peuvent profiter de manifestations culturelles de qualité telles que CommunAuteur, exposition Artesens, spectacles.



### Le Temps Périscolaire n'est pas laissé pour compte.

Dans le cadre des NAP, des activités culturelles et/ou sportives conduites par des enseignants, des ASEM, des animateurs qualifiés sont proposées aux élèves à raison de trois heures par semaine. Ceci dans un esprit de découverte, de vivre ensemble, sans esprit de performance.

Des services : Restauration, Garderie, Étude aux horaires flexibles et à des tarifs préférentiels sont ouverts à toutes les familles.

La Municipalité souhaite à tous les élèves et aux enseignants une bonne année scolaire.

Mireille Catelin,  
Adjointe au Maire  
Déléguée aux Affaires scolaires

## RENOUVELLEMENT DES CARTES TRANSPORTS SCOLAIRES DU PAYS D'AIX VIA INTERNET

Pensez à renouveler la carte de transport scolaire CPA de votre enfant sur Internet afin de faciliter les démarches administratives. Mais les familles qui le souhaitent pourront toujours se rendre en mairie pour recharger l'abonnement de leur enfant.

### Rechargement en ligne

Chaque élève a déjà reçu un courrier avec un identifiant et un mot de passe personnalisés pour accéder au dossier de chaque enfant sur le site de la CPA.  
Le règlement par carte bancaire est sécurisé.

### "Je monte, je valide !"

L'abonnement se télécharge sur la carte de l'enfant à la première validation sur le pupitre du car ou du bus qu'il empruntera à la rentrée.

### Attention :

**Certaines situations demandent de se rendre en mairie :**

- pour présenter des justificatifs (bourse d'état, famille nombreuse d'au moins 3 enfants inscrits aux transports scolaires 2015/2016)
- pour une prise en charge conditionnelle du Centre Communal d'Action Sociale de votre mairie (C.C.A.S.)
- pour une scolarité hors du territoire CPA,
- si la carte Pass Provence de l'année passée a été perdue ou abîmée.





## À PROPOS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Pour l'année scolaire 2016/2017, l'inscription est obligatoire.

La fiche d'inscription annuelle était à remettre au plus tard le 30 juin au Service Périscolaire : 9 bis Place Gambetta. Le planning de réservation peut être modifiable en cours d'année.

### RÉSERVATION / MODIFICATION

Les inscriptions et/ou les annulations devront se faire en priorité sur le portail famille l'avant veille minuit à l'adresse suivante : <https://portal.agoraplus.fr/stcannat> ou la veille avant 15h par messagerie : [periscolaire@ville-saint-cannat.fr](mailto:periscolaire@ville-saint-cannat.fr) ou par SMS au 06 98 93 64 09 ou le jour même en cas de maladie de l'enfant. Si l'annulation n'a pas été faite dans les temps, le paiement sera dû.

### PAIEMENT

Nous vous informons que vous avez la possibilité de régler vos factures par différents moyens :

chèques, prélèvements, espèces, Carte Bancaire (sur le portail : <https://portalsl.agoraplus.fr/stcannat>)

### PLANNING

#### • ÉCOLE MATERNELLE

Garderie du matin - de 7h30 à 8h15  
Garderie du soir - de 16h30 à 18h  
Cantine - de 11h30 à 13h20

#### • ÉCOLES BARBIZET ET SANTOLINES

Étude du matin - de 7h30 à 8h20 à Barbizet pour les 2 écoles.  
Surveillance du soir - de 16h30 à 17h ou 17h30  
Étude surveillée du soir - de 16h30 à 18h  
Cantine - Restaurant self de 11h30 à 13h20

### INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP)

L'inscription est annuelle. La tarification est forfaitaire et toute absence sera facturée. Les activités proposées aux enfants sont des activités culturelles ou sportives, de découverte, sans esprit de performance.

**École Maternelle** : vendredi après-midi de 13h20 à 16h30

**École des Santolines** : mardi & vendredi de 15h à 16h30

**École Barbizet** : lundi & jeudi de 15h à 16h30

Le mercredi : surveillance de 11h30 à 13h  
Service organisé pour les familles qui ne pourraient pas être présentes à la sortie de 11h30.

### TARIFS

Les tarifs des services périscolaires restent inchangés pour l'année scolaire 2016/2017 :

Garderie maternelle matin et/ou soir : 2,50 €  
Étude primaire matin et/ou soir : 1,50 €  
Cantine : 3,20 €  
Surveillance mercredi midi : 1,50 €  
Surveillance primaire soir : 1,50 €  
NAP maternelle : 2,00 €  
NAP primaire : 1,00 €

*Hélène Bustos,*  
Responsable du Périscolaire  
06 79 17 77 53  
[periscolaire@ville-saint-cannat.fr](mailto:periscolaire@ville-saint-cannat.fr)  
Service Périscolaire  
9 bis Place Gambetta  
04 42 50 82 04



## NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

### École Maternelle

**Vendredi après-midi de 13h20 à 16h30**

En maternelle, il est prévu deux activités différentes sur le vendredi après-midi, et les enfants qui en ont besoin seront bien sûr autorisés à faire la sieste.

Ateliers musicaux, activités livres, mime, jeux de construction, jeux de société, expression corporelle, arts plastiques, travaux manuels...

Le vendredi, les familles qui le souhaitent peuvent venir chercher leurs enfants entre 13h20 et 13h30.

### École des Santolines

**Mardi & vendredi de 15h à 16h30**

Théâtre, animation d'images, sports collectifs, jeux de société, arts plastiques, expression corporelle, ateliers musicaux...

### École Barbizet

**Lundi & jeudi de 15h à 16h30**

Théâtre, arts plastiques, sports collectifs, découverte de l'architecture, expression corporelle, danse, pétanque, jeux de société, relaxation, musique...

La plupart de ces activités seront assurées par des associations locales et par des enseignants, ainsi que par des ASEM à la maternelle.

### Restauration

Concernant la restauration du mercredi midi, il est rappelé que les parents peuvent inscrire leurs enfants aux deux ALSH du mercredi, celui du Foyer Rural et celui des AIL, qui bénéficient "historiquement" de la restauration municipale le mercredi midi.

La Municipalité met aussi en place une garderie le mercredi de 11h30 à 13h pour les familles qui ne pourraient pas être présentes à 11h30.

Si des familles ont des difficultés particulières pour récupérer leurs enfants ou les faire garder par d'autres personnes, elles peuvent écrire en mairie pour que leur cas soit étudié, en fournissant des attestations de travail pour les deux parents (ou pour le parent monoparental) et en expliquant la cause de la difficulté. La Municipalité cherchera à proposer une solution à ces cas particuliers, dans la limite des possibilités de garde et de repas.

## PROROGATION DE L'ÉTAT D'URGENCE EN FRANCE

Après l'attentat de Nice le 14 juillet qui a fait 84 victimes et 300 blessés, le Parlement a adopté le 21 juillet 2016 le projet de loi prolongeant pour la 4<sup>ème</sup> fois l'État d'urgence pour une durée de six mois, tout en assortissant de nouvelles mesures antiterroristes :



Hommage aux victimes de l'attentat de Nice à Saint-Cannat

- fermeture des lieux de culte dans lesquels sont tenus des propos incitant à la haine et à la violence ;

- interdiction des rassemblements dont la sécurité ne serait pas assurée ;

- contrôles d'identité, inspection visuelle et fouille des bagages et des véhicules présents sur la voie publique ;

- vidéosurveillance des cellules de détention au sein des établissements pénitentiaires ;  
augmentation des durées maximales de [www.vie-publique.fr/th/glossaire/detention-provisoire.html](http://www.vie-publique.fr/th/glossaire/detention-provisoire.html)

- détention provisoire et de réclusion criminelle pour les actes de terrorisme : 2 ans pour les mineurs, 3 ans pour les majeurs ; les peines de 20 ans de réclusion criminelle sont portées à 30 ans, les peines de 30 ans deviennent des peines à perpétuité ;

- peine automatique d'interdiction du territoire français pour les étrangers coupables d'acte de terrorisme ; pas de réduction de peine pour les personnes condamnées pour terrorisme ;

- écoute administrative étendue aux personnes préalablement identifiées susceptibles d'être en lien avec une menace ;

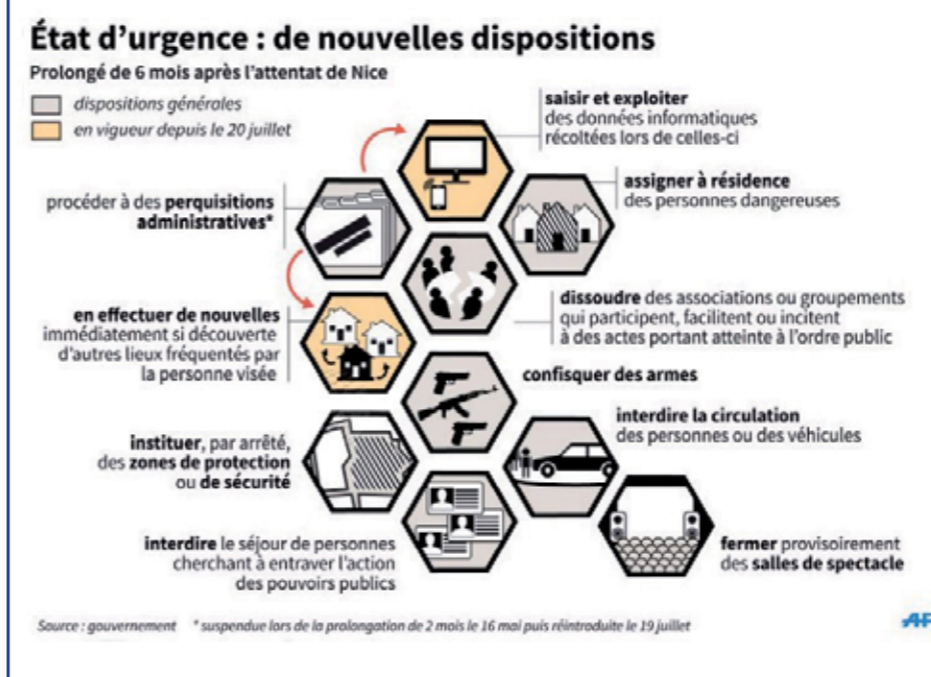
- autoriser à nouveau les perquisitions administratives, l'exploitation des données contenues dans tout système informatique et les assignations à résidence ; en tenant compte des «garanties légales» exigées par le Conseil constitutionnel et «propres à assurer une conciliation équilibrée entre la sauvegarde de l'ordre public et le droit au respect de la vie privée».

- élaboration d'un code de bonne conduite relatif à la couverture audiovisuelle d'actes terroristes par le Conseil supérieur de l'audiovisuel.

Toutes les mesures mises en œuvre dans le cadre de l'état d'urgence continueront bien évidemment de faire l'objet d'un double contrôle, de la justice administrative d'une part, et du Parlement d'autre part.

À Saint-Cannat comme partout en France, l'organisation de manifestations associatives et municipales devront faire l'objet d'un encadrement hautement sécurisé et seront soumises à une autorisation préfectorale impérative.

*Yves Falchi*  
Adjoint au Maire,  
Comité Sécurité





## PROGRAMMATION DE LA 542<sup>ÈME</sup> FÊTE NOTRE-DAME

L'équipe du Cofet s'affaire à la préparation de la fête traditionnelle de Notre-Dame qui est organisée les 2, 3, 4 et 5 septembre 2016.

### Vendredi 2

À partir de 20h30, la distribution des lampions devant la Mairie ouvre les festivités.

À 21h30, fanfare en cortège dans le village jusqu'au Stade Albert Barre d'où sera lancé le Feu d'artifice.

Dès 22h, ouverture de la fête foraine prévue jusqu'au lundi 5 sur l'Esplanade Charles De Gaulle.

### Samedi 3

À partir de 10h, vide greniers et parade de chevaux animée par la pèna du Club Taurin qui propose de nous régaler au repas de midi.

Parallèlement, à la Salle des Mariages en Mairie, vernissage de l'exposition Famille de Suffren organisée par les Amis du Vieux Saint-Cannat. Exposition ouverte aussi le dimanche.

À 11h30, le Salon des peintres ouvre ses portes salle Revol et se prolongera jusqu'au samedi 10 septembre.

À 21h30, Show de l'Orient Express Orchestra à l'Espace Coopérative.

### Dimanche 4

Dès 8h, pêche à la truite organisée pour les enfants au bord de la Touloubre.



À 10h, Grand messe au Jardin Joseph Richaud.

À partir de 11h, animations au jardin : des jeux pour les enfants, de la musique et restauration sur place.

À 18h, clôture de la fête avec l'humoriste marseillaise Zize à l'Espace Coopérative.

### Du vendredi 2 au lundi 5

Des concours de pétanque sont organisés au Boulodrome par l'équipe de La Boule Joyeuse.

Consultez le flyer dédiée à la manifestation et le site Internet de la ville [www.saint-cannat.fr](http://www.saint-cannat.fr) pour connaître le programme détaillé de la fête.

## ACCUEIL DES NOUVEAUX SAINT-CANNADENS À LA BELLE RÉCRÉ

S'installer dans une nouvelle ville est toujours une expérience délicate. Que ce soit pour ses études, pour des raisons professionnelles ou au moment de la retraite, il n'est pas facile de faire ses marques en territoire inconnu, apprivoiser les lieux, reconstituer un réseau social. L'accueil des nouveaux habitants est l'occasion d'organiser une cérémonie d'accueil afin de les aider à s'intégrer dans leur environnement.

Cette cérémonie a eu lieu à Saint-Cannat le samedi 18 juin. Un apéritif convivial a été organisé au cœur du Festival La Belle Récré au jardin Joseph Richaud. Il a été suivi d'un apéro conté interactif mené avec beaucoup de verves et d'humour par les deux conteuses professionnelles Sylvie Vieville et Jeannie Lefebvre.

Les nouveaux Saint-Cannadens que nous avons invités étaient ravis et touchés par cette rencontre avec le Maire et l'équipe municipale, les responsables des organismes locaux et de certaines associations.

Un ban tout particulier à la nouvelle petite "vraie" Saint-Cannadène née le 16 mars dernier dans la maison de ses parents, la petite Sadia-Louise.



### Vous venez d'arriver à Saint-Cannat ?

Merci de vous rapprocher de Monique Guillet, Conseillère Municipale, pour la rencontrer et vous inscrire sur la liste des Nouveaux arrivants.  
06 16 46 79 06

## Les Cigales remettent ça !

Dans nos numéros de septembre en 2014 et 2015, nous annonçons que l'équipe des Cigales, composée de 3 blogueuses culinaires s'était imposée dans le Championnat de France de Barbecue, dans la catégorie Agneau, pour ses 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> éditions.

C'est encore aux Saintes Maries de la Mer que s'est déroulée les 25 et 26 juin derniers, la 4<sup>ème</sup> édition du Championnat de France de Barbecue, organisée par la Fédération Française de Cuisine en Extérieur (F.F.C.E.E.) où 110 équipes venues de toute la France se sont affrontées.

Cette année, la composition de l'équipe a changé : à Valérie Gonzales et Véronique Filippi sont venus se joindre Frédéric Jaunault et Jean-Pierre Filippi.

Si les Cigales, dans la catégorie Agneau, n'ont pu réaliser la passe de trois en finissant 2<sup>ème</sup>, elles ont en revanche fait "carton plein" en remportant deux autres catégories : le Poisson, avec un saumon grillé des 2 côtés, lardé d'encornet, accompagné d'un ragoût de carottes fumées et d'une éclade de bulots ;



le Légume avec une belle farandole de légumes grillés et confits aux saveurs méridionales.

Chaque équipe ne pouvant concourir que dans trois catégories au maximum, ces deux titres et leur seconde place leur ont logiquement permis d'enlever le titre envié de Grill Master 2016 (un super trophée qui récompense l'équipe la plus titrée au cours d'une édition).

Bravo donc à nos maintenant quadruples champions de France !

Vous pouvez toujours avoir plus de détails sur cette manifestation en consultant le site : [lesplatsdevero.canalblog.com](http://lesplatsdevero.canalblog.com)

Contact  
Véronique Filippi  
Bloggeuse culinaire  
[lesplatsdevero.canalblog.com](http://lesplatsdevero.canalblog.com)



## Accent Bébés

Depuis janvier dernier, l'association venelloise Accent Bébés a été transférée à Saint-Cannat.

Accent Bébés est une association d'Assistantes Maternelles Agréées par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, suivies par la Protection Maternelle Infantile (P.M.I.).

Notre rôle est d'accueillir vos enfants dans un lieu chaleureux et sécurisé, pour qu'ils puissent s'épanouir en apprenant et en partageant régulièrement avec d'autres enfants de leur âge.

Grâce à l'aide de la Municipalité qui met à notre disposition la salle Francis Artaud une fois par semaine, nous nous retrouvons le jeudi pour le moment, et un mardi sur deux à la bibliothèque municipale pour écouter les contes de Thierry et Dominique. Tout cela grâce

à certaines assistantes maternelles qui ont l'envie de proposer aux enfants accueillis de participer aux activités sociales et culturelles.

Nous nous réunissons pour diverses activités dont l'objectif est de développer l'éveil, la motricité et la créativité de chaque enfant en lui apprenant les règles de vie en communauté tout en respectant le rythme de chacun.

Nous attendons de nouvelles adhérentes pour continuer à faire vivre les projets de l'association. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements !



La Présidente,  
Sandrine Dumas  
06 16 86 30 06  
Sandra Bertacca (Trésorière) 07 70 55 35 92  
Katia Gautier (Secrétaire) 06 83 53 90 24  
[accent.bebes@gmail.com](mailto:accent.bebes@gmail.com)



# MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

**Avec l'aboutissement de la réforme territoriale souhaitée par l'État, la Métropole Aix-Marseille-Provence, créée au 1<sup>er</sup> janvier 2016, trouve son cadre définitif.**

## UNE RÉFORME TERRITORIALE EN DEUX VOILETS SUCCESSIFS

Les métropoles, leur structuration et leur renforcement font partie d'une réforme territoriale en deux volets principaux : la loi MAPTAM et la loi NOTRe.

> La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Loi MAPTAM) du 27 janvier 2014 crée pour les métropoles un statut spécifique.

- Ces nouvelles entités, reconnues comme "les lieux essentiels de la croissance française", auront plus de pouvoir pour affirmer dans des conditions adaptées leurs fonctions métropolitaines.
- La métropole s'affirme, pour reprendre les termes du législateur, comme "un espace de solidarité pour élaborer et conduire ensemble un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social de leur territoire afin d'en améliorer la cohésion et la compétitivité et de concourir à un développement durable et solidaire du territoire régional."

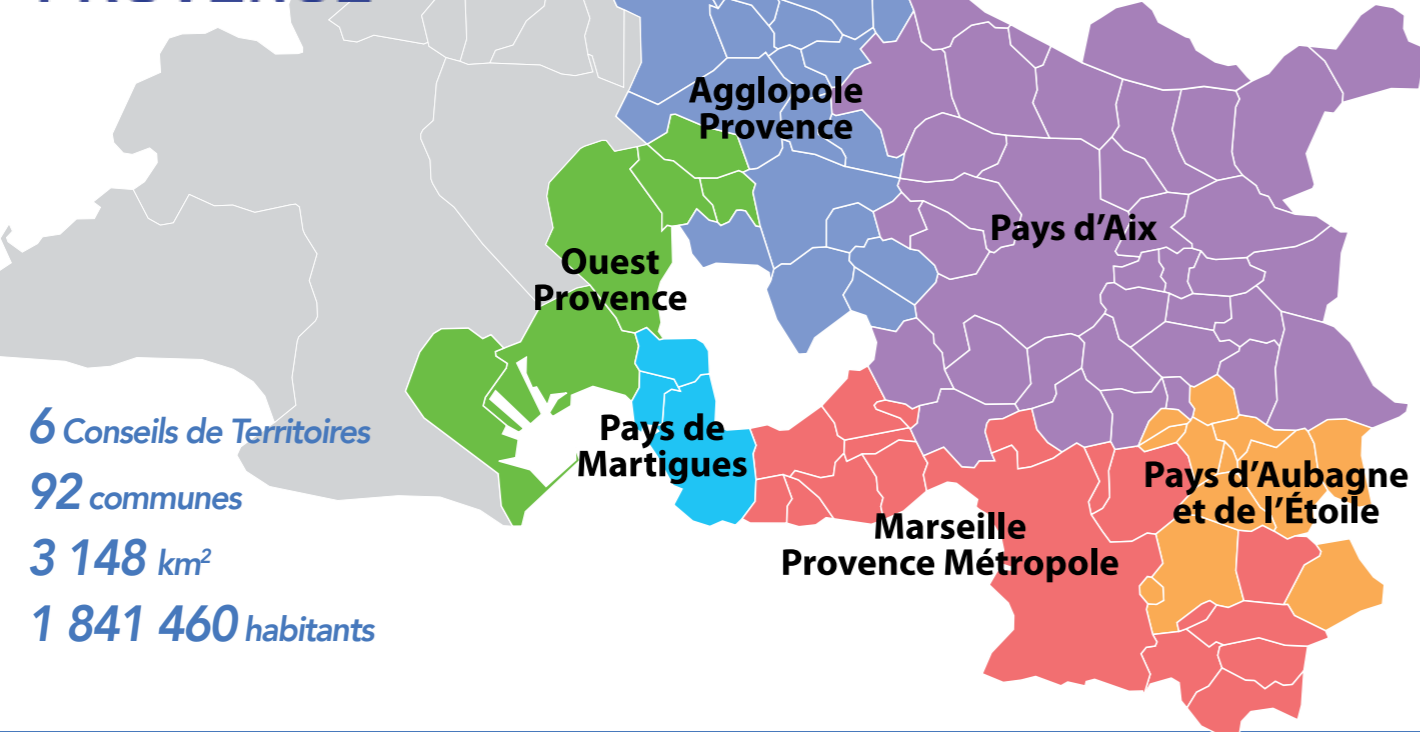
- Elle "valorise les fonctions économiques métropolitaines, ses réseaux de transport et ses ressources universitaires, de recherche et d'innovation, dans un esprit de coopération régionale et interrégionale et avec le souci d'un développement territorial équilibré". Y compris internationalement dans un rôle de promotion du territoire.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2015, ont ainsi vu le jour les métropoles de Rennes, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Brest, Lille, Rouen, Grenoble, Strasbourg et Montpellier, et l'adoption du nouveau statut par la métropole niçoise. À la même date, Lyon est devenue une collectivité territoriale à part entière à statut particulier. Puis, le 1<sup>er</sup> janvier 2016, sont nées les métropoles du Grand Paris et d'Aix-Marseille-Provence.

> La Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe) du 7 août 2015 permet la concrétisation de la réforme territoriale.

- Ses objectifs sont :
- Clarifier les compétences des différents échelons territoriaux : régions, départements, intercommunalités, communes. C'est aux communes seules que la loi réserve la clause générale de compétence. Pour les régions, les domaines de compétence du transport et du développement économique à la grande échelle sont renforcés. Quant aux métropoles, les transferts de compétences par les conseils départementaux sont étendus et encadrés.

## MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE



- Complémentaire, la loi NOTRe permet de créer des intercommunalités à l'échelle des bassins de vie et des territoires de projet dans chaque département.
- La loi NOTRe s'attache particulièrement à la constitution de la métropole d'Aix-Marseille-Provence. Elle en modifie certaines dispositions au terme d'un dialogue, conduit préalablement au débat législatif, avec les élus concernés par sa création.

- La communauté d'agglo du Pays de Martigues : 3 communes, qui devient le Conseil de territoire du Pays de Martigues

### > Une architecture interne et des modalités de mise en place spécifiques

La métropole d'Aix-Marseille-Provence adopte le statut des métropoles en l'accompagnant d'un certain nombre de dispositions particulières liées à ses caractéristiques propres : la première est celle de sa taille. Avec une superficie de 3148 km<sup>2</sup>, six fois le Grand Lyon, trois fois le Grand Paris, la métropole fait coïncider le périmètre administratif de la nouvelle institution avec l'aire urbaine définie par l'INSEE, celle où la population réside et travaille effectivement.

Néanmoins, lorsqu'il s'agit de gérer la proximité cet atout peut se muer en inconvénient d'autant que la structure de la métropole est polycentrique. Aussi, la fusion des six EPCI préexistants au sein de la Métropole s'accompagne de la création, cas unique en France, de six conseils de territoires, dont les contours reprennent ceux des anciens groupements intercommunaux.

### > Les anciennes Intercommunalités deviennent des Conseils de territoire

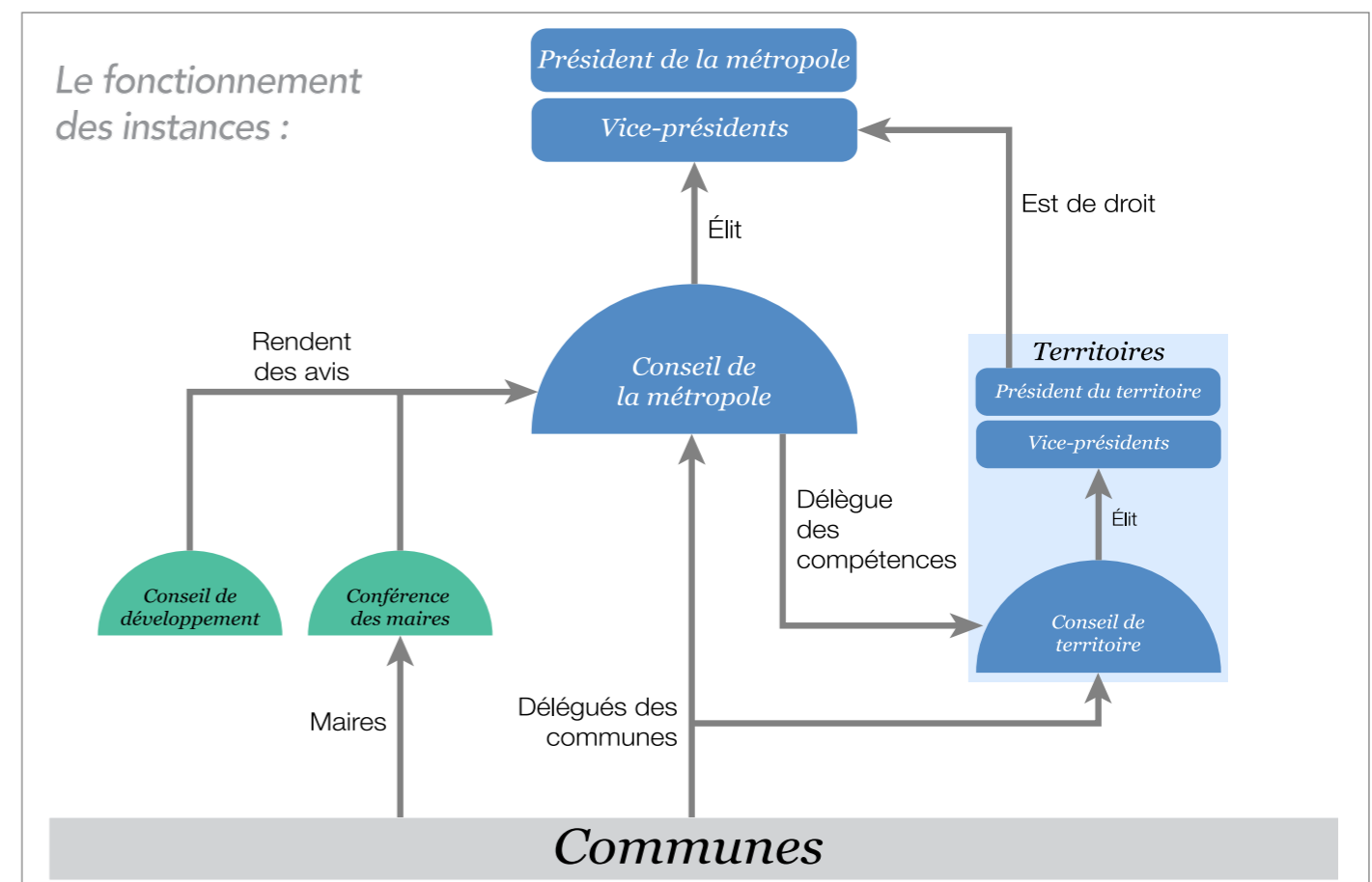
- Le conseil de la métropole  
Il est composé de 240 conseillers métropolitains représentant les 92 communes-membres, et qui sont répartis au prorata du poids démographique de chacune d'elles. Toutes les communes seront représentées au Conseil de la métropole, qui siège à Marseille.

## LE CADRE DE LA MÉTROPOLE D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE

La métropole regroupe 92 communes, dont 90 des Bouches-du-Rhône, 1 du Var (Saint-Zaccharie) et 1 du Vaucluse (Peruis). Elle compte 1,8 million d'habitants.

### > Le territoire de la métropole Aix-Marseille-Provence couvre celui des 6 EPCI qui ont fusionné :

- La communauté urbaine Marseille Provence Métropole : 18 communes, qui devient le Conseil de territoire Marseille Provence.
- La communauté d'agglo du Pays d'Aix : 36 communes, qui devient le Conseil de territoire du Pays d'Aix.
- La communauté d'agglo Salon-Étang de Berre-Durance : 17 communes, qui devient le Conseil de territoire du Pays salonnais
- La communauté d'agglo du Pays d'Aubagne et de l'Étoile : 12 communes, qui devient le Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile.
- Le syndicat d'agglomération nouvelle Ouest Provence : 6 communes, qui devient le Conseil de territoire Istres-Ouest Provence.



• **Les conseils de territoire**

Les six conseils de territoire sont des organes déconcentrés du conseil de métropole pour le compte duquel ils agissent dans le respect des objectifs et des règles fixés par ce dernier.

La loi confère aux conseils de territoire un double rôle dans l'organisation de la métropole. D'une part, ils exercent d'importantes compétences opérationnelles de proximité par délégation du conseil de la métropole, et d'autre part, ils agissent comme des instances consultatives.

Les territoires et le conseil métropolitain sont liés par un "un pacte de gouvernance, financier et fiscal". Ce pacte définit la stratégie dans l'exercice des compétences, les relations financières et la gestion du personnel.

Il revient à chaque conseil de territoire d'élire son président et ses vice-présidents.

• **Les organes consultatifs**

Ils complètent la gouvernance métropolitaine :

- La conférence métropolitaine des maires
- Le conseil de développement de la métropole Aix-Marseille-Provence

> **Les compétences de la métropole Aix-Marseille-Provence**

**Compétences non déléguables du Conseil de la métropole AMP**

La loi définit un noyau dur de compétences que la Métropole Aix-Marseille-Provence ne peut pas déléguer aux conseils de territoires. Ce sont en particulier les compétences relatives à la définition des grandes orientations métropolitaines :

1) **Développement et aménagement économique, social et culturel**

a - Schéma d'ensemble relatif à la politique de développement économique et à l'organisation des espaces économiques et opérations métropolitaines ;

b - Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et aux programmes de recherche en tenant compte du schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

2) **Aménagement de l'espace métropolitain**

a - Schémas de cohérence territoriale et schémas de secteur - Approbation du plan local d'urbanisme et documents d'urbanisme en tenant lieu - Constitution de réserves foncières, prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement ;  
 b - Organisation de la mobilité ; schéma de la mobilité - Schéma d'ensemble de la voirie - PDU.

3) **Politique locale de l'habitat**

a - Programmes locaux de l'habitat ;  
 b - Schémas d'ensemble de la politique de l'habitat, du logement et des actions de réhabilitation et de résorption de l'habitat insalubre.

4) **Politique de la Ville**

Schéma d'ensemble des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale.

5) **Gestion des services d'intérêt collectif**

a - Schéma d'ensemble d'assainissement et d'eau pluviale ;  
 b - Marchés d'intérêt national.

6) **Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie**

- a - Schéma d'ensemble de la gestion des déchets des ménages et déchets assimilés.
- b - Plans métropolitains de l'environnement, de l'énergie et du climat.
- c - Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz.
- d - Schéma d'ensemble des réseaux de chaleur ou de froid urbains.

**Compétences déléguables aux Conseils de territoires**

La plupart des compétences de mise en œuvre des compétences métropolitaines peuvent, par contre, être déléguées aux Conseils de territoires. Ce qui a été fait.

1) **Développement et aménagement économique, social et culturel**

- a) Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;

- b) Actions de développement économique, ainsi que participation au copilotage des pôles de compétitivité et au capital des sociétés d'accélération du transfert de technologie ;
- c) Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, socioculturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt métropolitain ;
- d) Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;
- e) Programme de soutien et d'aides aux établissements de recherche ;

Selon la loi MAPTAM, les six anciens "établissement publics de coopération intercommunale" deviennent des Conseils de Territoire. Les conseils de territoire sont composés des représentants des communes incluses dans leur périmètre.

2) **Aménagement de l'espace métropolitain**

- a) Plan local d'urbanisme, document en tenant lieu ou carte communale ; définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain ; actions de valorisation du patrimoine naturel et paysager ;
- b) Création, aménagement et entretien de voirie ; signalisation ; abris de voyageurs ; parcs et aires de stationnement ;
- d) Création, aménagement et entretien des espaces publics dédiés à tout mode de déplacement urbain ainsi qu'à leurs ouvrages accessoires ;
- e) Participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares situées sur le territoire métropolitain ;
- e) Établissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de télécommunications ;

3) **Politique Locale de l'Habitat**

- a) Politique du logement ; aides financières au logement social ; actions en faveur du logement social ; actions en faveur du logement des personnes défavorisées ;
- b) Amélioration du parc immobilier bâti, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre ;
- c) Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;

4) **Politique de la Ville**

- a) Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ;
- b) Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ;
- c) Programmes d'actions définis dans le contrat de ville ;

5) **Gestion des services d'intérêt collectifs**

- a) Assainissement et eau ;
- b) Création, gestion, extension et translation des cimetières et sites cinéraires d'intérêt métropolitain ainsi que création, gestion et extension des crématoriums ; Métropole d'Aix-Marseille-Provence
- c) Abattoirs, marchés ;

- d) Services d'incendie et de secours dans les conditions fixées au chapitre IV du titre II du livre IV de la première partie du code général des collectivités territoriales ;
- e) Service public de défense extérieure contre l'incendie ;

6) **Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie**

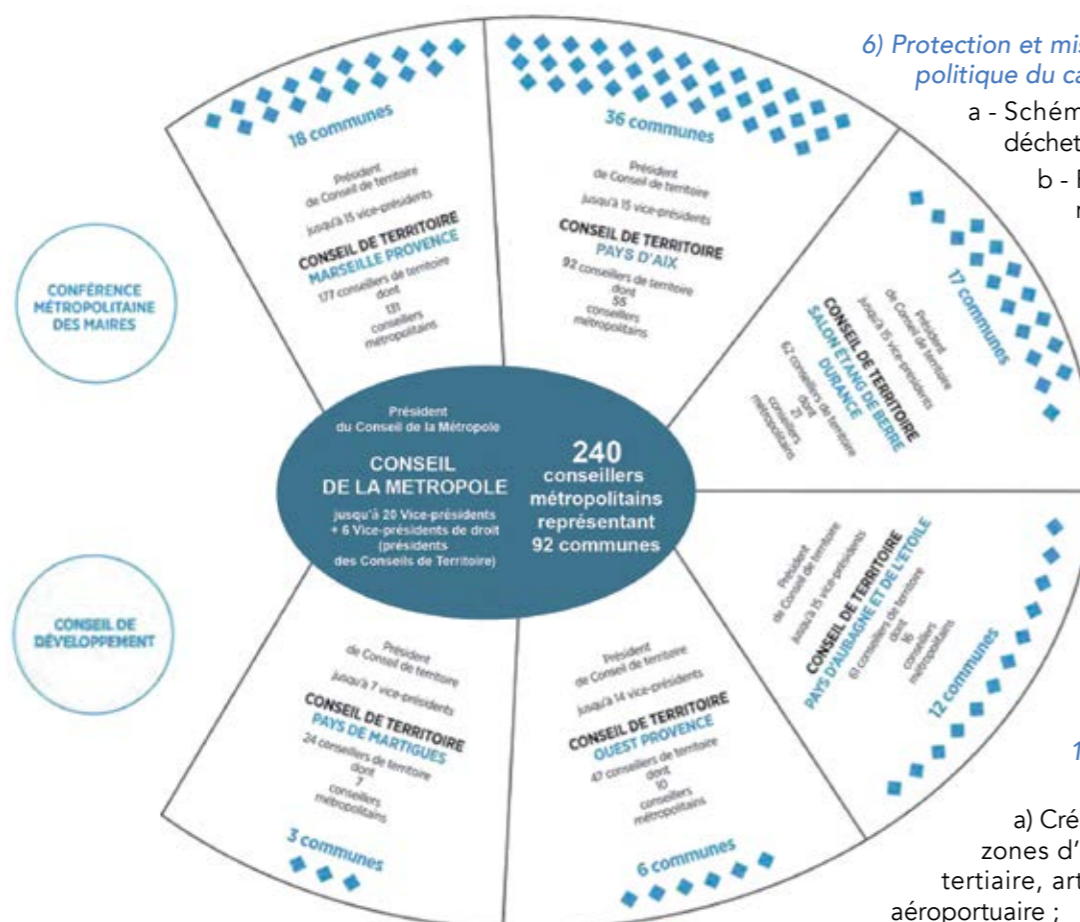
- a) Gestion des déchets ménagers et assimilés ;
- b) Lutte contre la pollution de l'air ;
- c) Lutte contre les nuisances sonores ;
- d) Contribution à la transition énergétique ;
- e) Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ;
- f) Construction, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains ;
- g) Construction et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables ;
- h) Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du Code de l'Environnement (seulement à compter du 1er janvier 2018).

**Compétences optionnelles du Conseil de Territoire du Pays d'Aix**

La métropole a aussi délégué au Conseil de Territoire du Pays d'Aix d'autres compétences optionnelles, antérieurement transférées par les communes-membres à l'ancienne Communauté du Pays d'Aix, à savoir :

- Définition d'une politique culturelle communautaire ;
- Définition et mise en œuvre d'une politique sportive communautaire ;
- Apprentissage de la natation pour les élèves de l'enseignement élémentaire dans les équipements sportifs de la communauté d'agglomération ;
- Protection et mise en valeur du patrimoine naturel des espaces forestiers par l'intermédiaire notamment de la participation aux structures intercommunales de massifs chargées de définir et réaliser les Plans Intercommunaux de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier ;
- Élaboration et contribution à la mise en œuvre de la charte intercommunale de l'environnement ;
- Contribution au maintien et au développement de l'agriculture, en partenariat avec les organismes compétents ;
- Mise en cohérence et continuité du traitement des entrées de villes et de villages ;
- Élaboration et mise en œuvre d'un système d'informations géographiques (SIG) communautaires ;
- Requalification des décharges brutes recensées sur le territoire communautaire ;
- Aide à l'investissement des établissements publics de santé de ressort intercommunal déclarée d'intérêt communautaire.

Dossier réalisé par St Cannat Communication  
 Source : Service Presse Agglo Pays d'Aix





## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2016

### 1°) Demande de subvention au Conseil départemental au titre du "Plan climat énergie"

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter le Conseil départemental pour co-financer les travaux présentés ci-dessous à hauteur de 50%, soit 101 823.25€.

Intitulé	Montant HT en €	Plan prévisionnel de financement
Éclairage public	203 646.51	CD13 : 50% (101 823.25) Métropole 20% (40 729.30) Commune : 30% (61 093.95)

Date prévisionnelle de commencement de travaux 2<sup>ème</sup> semestre 2016.

### 2°) Demande de subvention au Conseil départemental pour la protection des milieux aquatiques

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter le Conseil départemental pour co-financer les travaux présentés ci-dessous à hauteur de 50%, soit 37 502.50 € au titre de la protection des milieux aquatiques et de la protection contre les inondations.

Intitulé	Montant HT en €	Plan prévisionnel de financement
Bassins de rétention pluviale	75 005.00	CD13 : 50% (37 502.50) Métropole 20% (15 001.00) Commune : 30% (22 501.50)

Date prévisionnelle de commencement de travaux 2<sup>ème</sup> semestre 2016.

### 3°) Demande de subvention au Conseil départemental au titre de l'Accessibilité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter le Conseil départemental pour co-financer les travaux présentés ci-dessous à hauteur de 40%, soit 52 448.00 € au titre la mise en accessibilité des services publics.

Intitulé	Montant HT en €	Plan prévisionnel de financement
Accessibilité : École les santolines École maternelle Espace Suffren Salle des associations Salle Yves Montand.	131 120.00	CD13 : 40% (52 448.00) Métropole : 30% (39 336.00) Commune : 30% (39 336.00)

Date prévisionnelle de commencement de travaux : 2<sup>ème</sup> semestre 2016.

### 4°) Désignation des représentants de la commune au sein de la CLECT Métropolitaine

Dans la perspective des transferts de compétences à intervenir au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence a créé une commission chargée d'évaluer les transferts de charges : Commission Locale d'Évaluation du Transfert de Charges (CLETC). Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'élire Monsieur Jacky Gérard comme représentant de la Commune à cette CLECT, et Madame Josiane Duffau comme suppléante.

### 5°) DM N°1 sur le budget communal : Remboursement d'un trop perçu de subvention

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la décision budgétaire modificative n° 1 sur le budget principal de la Commune, présenté ci-dessous, à partir de la ligne budgétaire D-2188-01 "autres immobilisations corporelles".

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-204131-01 : Départements - Biens mobiliers, matériel et études	0.00 €	485.90 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 204 : subventions d'équipement versées</b>	<b>0.00 €</b>	<b>485.90 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-2188-01 : autres immobilisations corporelles	485.90 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D21 : immobilisation corporelles</b>	<b>485.90 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>485.90 €</b>	<b>485.90 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>

### 6°) Demande à Pôle emploi d'un poste en CAE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander à Pôle emploi le financement d'un Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) pour un poste d'adjointe administrative à 28 heures / semaine, pour une durée de 24 mois, avec un taux de couverture de 90%,

### 7°) Autorisation de déposer une autorisation d'urbanisme - Club house tennis

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser le bureau d'étude ALMA PROVENCE à signer et à déposer pour la Commune une autorisation d'urbanisme sur les parcelles cadastrées section CB n°45, 46, 47 et 48 pour l'extension du club house du tennis.

### 8°) Autorisation de déposer une autorisation d'urbanisme - Aménagement d'un préau

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Meiffren s'abstenant, décide d'autoriser le bureau d'étude ALMA PROVENCE à signer et à déposer pour la commune une autorisation d'urbanisme sur les parcelles cadastrées section BZ n°6 et n°28 relative à l'aménagement d'un préau à l'école Barbizet.

### 9°) Contrat de mixité sociale

Par une délibération en date du 16 mars 2016, le Conseil Municipal a approuvé une première version du Contrat de mixité sociale (CMS) avec le Préfet pour les périodes triennales 2014-2016 et 2017-2019.

Le Préfet a considéré que ce premier projet n'était pas assez ambitieux en termes de logements sociaux et a demandé à la Commune de revoir ses objectifs de réalisation à la hausse. Par conséquent, le premier projet de CMS a été modifié avec une augmentation du nombre de logements sociaux, à 165 sur la période 2014-2019, contre 97 initialement prévu.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Ellena, G. Cany, L. Straton, M. Hel, V. Olivari, P. Vidalou s'abstenant, décide d'approuver le nouveau projet de Contrat de Mixité Sociale entre l'État et la Commune.

### 10°) Procédure de désaffectation et de déclassement du chemin de la Bargemone

Le chemin rural dit d'Éguilles à la Bargemone et de la Montaurone à Aix est répertorié comme chemin rural n°13 au classement de la voirie communale. Ce chemin, appelé "Chemin de la Bargemone" n'est plus affecté aujourd'hui à la circulation publique. Il traverse et coupe une propriété privée en deux. Dans le cadre de la vente de leur domaine, les propriétaires ont sollicité la Commune aux fins d'acquiescer l'emprise du chemin.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de constater la désaffectation du chemin rural susmentionné, d'une superficie de 7018 m<sup>2</sup>, et de lancer la procédure de cession prévue par l'article L 161-10 du Code rural.

### 11°) Échange de terrain au Chemin du Puy

Afin de régulariser la situation administrative du chemin du Puy, il a été proposé à Mme Aline Vidal-Daumas, propriétaire des parcelles cadastrées section BT n°1, 17 et 19, un échange avec les parcelles cadastrées section BT n°18 et 67.

Parcelles appartenant à la Commune			Parcelles appartenant à Mme Vidal-Daumas		
Parcelle	Superficie totale	Superficie à échanger	Parcelle	Superficie totale	Superficie à échanger
BT n°18	619 m <sup>2</sup>	619 m <sup>2</sup>	BT n°1	211 m <sup>2</sup>	211 m <sup>2</sup>
BT n°67	694 m <sup>2</sup>	180 m <sup>2</sup>	BT n°17	6667 m <sup>2</sup>	167 m <sup>2</sup>
			BT n°19	2551 m <sup>2</sup>	342 m <sup>2</sup>
	<b>Total à échanger</b>	<b>799 m<sup>2</sup></b>		<b>Total à échanger</b>	<b>720 m<sup>2</sup></b>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour faire aboutir l'échange des parcelles précitées, sans soulte, dit que l'ensemble des frais relatifs à cette procédure sera pris en charge par la Commune, et qu'il y aura une servitude de tréfonds.

### 12°) Incorporation de voies et espaces communs dans le domaine communal : Clos de la Galinette

Il convient aujourd'hui d'incorporer quatre parcelles, entretenues par la Commune, dans le domaine public communal :

Références cadastrales	Surface	Affectation/usage
BT	89	1203 m <sup>2</sup>
AI	77	1260 m <sup>2</sup>
AI	78	36 m <sup>2</sup>
BT	103	841

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'incorporer les parcelles cadastrées section AI n°77, 78 et section BT n°89, 103 dans le domaine public communal et de transmettre au service du cadastre le dossier technique pour procéder aux modifications.

### 13°) Incorporation de voies et espaces communs dans le domaine communal : Clos du Roy

Il convient aujourd'hui d'incorporer six parcelles, entretenues par la commune, dans le domaine public communal :

Références cadastrales	Surface	Affectation/usage
BV	218	24 m <sup>2</sup>
BV	227	43 m <sup>2</sup>
BV	229	972 m <sup>2</sup>
BV	233	93 m <sup>2</sup>
BV	238	1377 m <sup>2</sup>
BV	246	243 m <sup>2</sup>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'incorporer les parcelles cadastrées section BV n°218, 227, 229, 233, 238 et 246 dans le domaine public communal et de transmettre au service du cadastre le dossier technique pour procéder aux modifications.

### 14°) Incorporation de voies et espaces communs dans le domaine communal : Clos Suffren

Il convient d'incorporer neuf parcelles dans le domaine public communal :

Références cadastrales	Surface	Affectation/usage
BT	153	14 m <sup>2</sup>
BT	157	6 m <sup>2</sup>
BT	158	307 m <sup>2</sup>
BT	159	5 m <sup>2</sup>
BT	160	12 m <sup>2</sup>
BT	175	31 m <sup>2</sup>
BT	179	110 m <sup>2</sup>
BT	181	80 m <sup>2</sup>
BT	182	406 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>	<b>971</b>	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'incorporer les parcelles cadastrées section BT n°153, 157, 158, 159, 160, 175, 179, 181 et 182, dans le domaine public communal et de transmettre au service du cadastre le dossier technique pour procéder aux modifications.

### 15°) Incorporation de voies et espaces communs dans le domaine communal : La Frégate

Deux parcelles ont été acquises afin que la Commune réalise un mur de soutènement et un trottoir le long d'une partie du chemin du Budéou. Ces deux parcelles appartenant au domaine privé de la Commune, il convient aujourd'hui de les incorporer dans le domaine public communal :

Références cadastrales	Surface	Affectation/usage
BS	83	66 m <sup>2</sup>
BS	84	103

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'incorporer les parcelles cadastrées section BS n°83 et n°84 dans le domaine public communal et de transmettre au service du cadastre le dossier technique afférent pour procéder aux modifications.

### 16°) Déclassement d'une voie dans le domaine privé communal

La Commune souhaite déclasser du domaine public un chemin situé entre la rue du Vice-Amiral et le chemin des Fumades, représentant une superficie approximative de 231 m<sup>2</sup>. Ce chemin, bien qu'identifié comme étant du domaine public d'après le cadastre, n'est pas répertorié au tableau de classement de la voirie communale. Ce chemin n'est affecté à aucun usage public et n'existe pas physiquement. La Commune souhaite l'intégrer à son domaine privé.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix (2 abstentions), décide d'approuver le déclassement du chemin situé entre la rue du Vice-Amiral et le chemin des Fumades, d'incorporer l'emprise du dit chemin dans le domaine privé de la commune, de mandater un géomètre expert afin de délimiter l'emprise à déclasser et de transmettre au service du cadastre le dossier technique pour procéder aux modifications.

### 17°) Convention avec la Métropole au sujet des transports scolaires

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la nouvelle convention relative aux transports scolaires avec la Métropole Aix-Marseille-Provence.

### 18°) Tarifs de l'École de musique

Il est proposé aux conseillers municipaux de définir les nouveaux prix suivants concernant des enseignements collectifs (qui s'ajoutent aux tarifs existants) :

	Saint-Cannadens	Résidents extérieurs
Participation à un deuxième cours d'ensemble	25 € / trimestre	45 € / trimestre
Participation à deux cours d'ensemble supplémentaires	40 € / trimestre	60 € / trimestre
Participation à un cours d'ensemble pour des personnes non inscrites à un cours d'instruments	60 € / trimestre	80 € / trimestre
Participation à deux cours d'ensemble pour des personnes non inscrites à un cours d'instruments	80 € / trimestre	100 € / trimestre
Classe Option musique au bac	50 € / trimestre	70 € / trimestre
Stage pendant les vacances 3 ½ journées de 3 heures *	50 €	70 €
Stage pendant les vacances 5 ½ journées de 3 heures *	75 €	95 €

\* sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisant pour équilibrer le coût du cours.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de supprimer les tarifs qui n'ont plus de raison d'être (notamment chant lyrique), précise que le tarif de "base" comprend le cours d'instrument, la formation musicale et la participation à un cours d'ensemble, et d'ajouter les nouveaux prix proposés.

### 19°) Modification au tableau des emplois

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la création d'un poste d'Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.



## Rénovation de l'éclairage public

### Mise en œuvre du Plan "Énergie-Climat Territorial" 2016

Afin de se mettre en conformité avec la réglementation issue de la directive européenne dite d'écoconception ou ErP (energy-related products) visant à réduire la consommation des appareils électriques et électroniques grâce à une meilleure conception, la Commune a signé une charte d'éclairage public.

Ainsi, en 2014, la totalité des armoires de commandes d'éclairage public (39 unités) ont été mises en conformité et équipées d'horloges astronomiques. Ces dispositifs servent à maîtriser les durées et périodes d'éclairages. Ces travaux ont été réalisés pour un coût de 40 109.86€ HT

Par ailleurs, la Commune a lancé il y a deux ans un programme de modernisation de l'éclairage public. Ces améliorations intègrent le remplacement de tous les points lumineux équipés en lampes à vapeur de mercure et de ballons fluorescents.

• **En 2014-2015** : 85 lanternes pour un coût de 88 721.41€ HT dans les résidences suivantes : Hameau de Saint Estève, Clos de la Violette, Clos du Roy, Lotissement Sainte Marguerite, la Roselière, les Fontaines, l'allée de la Galinette.

• **En 2015-2016** : 110 lanternes pour un coût de 80 522€ HT dans les résidences suivantes : Jardin Rayol, Allée des Sources, Pôle d'activité, La Frégate, Chemin des Fumades, Allée des Ferrages, Allée des Cerisiers, Sentier des Bouires, Impasse Rayol, Impasse du Petit Budéou ; autre commande prévue fin 2016 pour un coût de 19 289.84 € HT : Rue Mésanges, Passage des écoles

• **En 2016-2017**, c'est l'éclairage du Centre ancien qui sera amélioré, ainsi que l'entrée de Ville côté Aix, l'avenue Jean Moulin, l'allée de la Galinette, l'Ancienne Voie Royale, le Chemin de la Lecque, l'Allée du Sauzet, la résidence Galinette et une partie de l'avenue Camille Pelletan, pour un coût prévisionnel de 280.000 € HT.



Les nouvelles lanternes sont moins énergivores et plus esthétiques. La pollution lumineuse est aussi considérablement réduite puisque les nouveaux modèles d'éclairage public n'éclairent plus vers le haut.

Par convention avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays d'Aix), nous bénéficions depuis 2010 de la prestation d'un économiste de flux qui nous assiste dans la maîtrise de nos consommations d'énergies et de fluides. L'étude de notre économiste de flux indique l'impact suivant : remplacer 200 ballons fluo (lampe à vapeur de mercure) de 100 W par 200 LEDs de 48 W permet de faire une économie de 4875 € TTC /an.

À cela se rajoutent les économies de maintenance, la durée de vie des LEDs (20 000 à 30 000 heures) étant nettement supérieure à celle des ballons fluo (10 000 à 20 000 heures). Moins d'intervention, moins de rachat de lampes etc.

En parallèle de ces travaux règlementaires, la Commune travaille également à améliorer l'uniformité et la qualité d'éclairage des voies principales ou traversantes.

Une étude d'éclairage précède chaque rénovation et un contrôle d'éclairage est réalisé à chaque réception de travaux.

Les opérations réalisées ont déjà été subventionnées, et pour les dossiers à venir, des demandes subventions ont été faites auprès de la Métropole Aix Marseille Provence et du Département des Bouches-du-Rhône pour 70% des dépenses.

Direction des Services techniques / St Cannat

## MANGER BIO C'EST À LA PORTÉE DE TOUS !

L'AMAP de Saint-Cannat (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) permet à ses adhérents de plus en plus nombreux de consommer des produits bio et locaux, mais surtout de retrouver le goût des bonnes choses !

Toutes les semaines et en fonction des saisons, nos producteurs et éleveurs nous proposent des paniers de légumes, du pain, des œufs, des fromages de chèvres, des légumes secs (lentilles et pois chiches), des fruits (cerises, figues, kiwis, pommes, fruits rouges), de la viande de porc, de veau, d'agneau, du poisson, des farines de blé et de pois chiches, des poulets mais aussi de l'huile d'olive de tournesol et de colza.

L'AMAP c'est aussi le moyen de soutenir nos producteurs et éleveurs dans leur démarche et leur travail au quotidien.

Dans un contexte où les problèmes de "mal bouffe" de maladies et de dérèglements climatiques sont de plus en plus inquiétants et prédominants, l'Amap nous permet de manger des produits sains, sans pesticide, de réduire notre impact carbone, et ainsi de participer au respect de notre environnement.

Venez nous rencontrer lors du Forum des Associations le 10 septembre prochain ! Notre équipe vous présentera nos produits et notre organisation !

La Présidente, Cécile Crespi

NB : Le 22 janvier dernier Sylvie Lavigne a cédé la présidence de l'Amap à Cécile Crespi qui a aujourd'hui la "lourde tâche" d'assurer la relève... et quel challenge !

Amap de Saint-Cannat  
[amapdesaintcannat.fr](http://amapdesaintcannat.fr) [amap13760@gmail.com](mailto:amap13760@gmail.com)

## LE SERVICE DES EAUX SUPPRIME LES DERNIERS BRANCHEMENTS EN PLOMB

L'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine impose aux communes de procéder à l'élimination des canalisations en plomb entre la canalisation générale et le compteur installé chez le particulier.

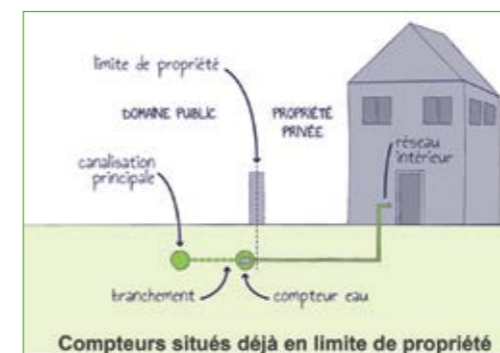
La Commune de Saint-Cannat procède depuis le mois de juin 2016 à la suppression des soixante quatre derniers branchements en plomb restants sur les 1460 que compte le réseau.

C'est la société Eaux de Provence qui procède à cette opération de modernisation des branchements dans le cadre de son contrat de délégation de service public de l'eau.

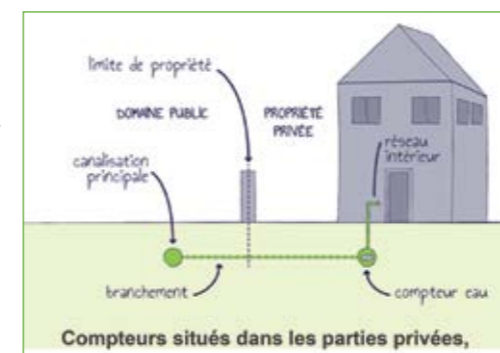
Une première campagne d'information est faite actuellement par courrier aux Saint-Cannadens concernés par cette opération et se poursuivra jusque fin septembre 2016.

### Deux cas de figure : domaine public ou domaine privé

1 - Pour les habitants dont les compteurs se situent déjà en limite de propriété, les équipes Eaux de Provence interviendront sur l'alimentation en eau, sans pénétrer dans les propriétés. Dans ce cas, vous n'avez aucune démarche à réaliser.



2 - Pour les compteurs situés dans les parties privées, la Commune a décidé de profiter de ces travaux de renouvellement pour procéder à une mise en conformité. En effet, ces compteurs intérieurs posent le problème de l'accès, soit pour des travaux d'entretien, soit pour faire le relevé de consommation. Ils seront donc déplacés en limite de propriété. Un document est à renvoyer impérativement au secrétariat technique des Eaux de Provence afin d'autoriser l'intervention sur la partie du branchement avant compteur implantée en domaine privé.



Cette opération de modernisation du réseau occasionnera une coupure d'eau d'une demi-journée. Tout sera mis en œuvre pour limiter les perturbations pendant la durée du chantier. Les personnes concernées seront informées directement par un courrier précisant la date exacte de l'intervention.

Pour toute information, contactez Eaux de Provence au 09 77 40 94 31 (prix d'un appel local du lundi au vendredi de 8 heures à 19 heures et le samedi matin de 8 heures à 13 heures)

Direction des Services techniques / St Cannat

## Vidange des eaux de piscine

Certains administrés vident leurs piscines sur la route, ou sur des champs cultivés. Or, il faut savoir qu'il est interdit de rejeter les eaux de vidange de piscines sur les voies publiques et les chemins communaux, sur les terres cultivées et dans le réseau d'égout car cela perturbe le fonctionnement de la Station d'épuration.

Toute infraction sera sanctionnée en application de l'article R1331-2 du code de la Santé.

Videz votre piscine sur le réseau pluvial ou arrosez votre jardin avec l'eau de votre piscine...

## Élagage en bord de la voirie communale

Nous constatons que des branches d'arbres ou de haies, plantés en bordure de voies débordent sur le domaine public et compromettent la commodité de passages et la sécurité de la circulation.

Nous remercions les riverains des voies communales de bien vouloir procéder ou faire procéder à l'élagage, si nécessaire, des plantations incriminées

## Pays d'Aix Mobilité

### Le nouveau parking relais Krypton,

Votre solution stationnement à Aix-en-Provence Pour aller au centre-ville d'Aix-en-Provence sans se ruiner en stationnement, le nouveau parking-relais Krypton est un bon plan à faire connaître.

Au terme de 24 mois de travaux, le nouveau parking-relais Krypton vous attend avec 900 places de stationnement à 2,20 € par jour.

Vous accédez ensuite au centre-ville par une navette dont le ticket aller-et-retour est offert à tous les passagers de la voiture : un très bon plan pour ceux qui viennent travailler ou étudier à Aix en Provence depuis les communes environnantes.

Le stationnement est même gratuit pour les automobilistes pratiquant le covoiturage (sous conditions).

Pour les étudiants, le tarif est fixé à 1,10€/jour (13,50€/mois).





## LA PETITE AIXOISE

Partenaire de la Fête de la Pile en juin dernier, la Petite Aixoise, conçue selon la tradition au cœur du Pays Aixoise, est une bière locale et artisanale, 100 % naturelle sans aucun additif de synthèse. Nos bières sont brassées à l'eau minérale du Pays d'Aix que nous récupérons sur Meyreuil, âgée de 30.000 ans et dont les caractéristiques sont parfaitement adaptées au brassage, 100% naturelle sans aucun arôme de synthèse ou produit chimique.



### Produits et Conditionnements :

Nous proposons aujourd'hui 3 types de bière :

- Une blanche très désaltérante aux agrumes et à la coriandre.
- Une blonde plutôt printanière, légèrement amère et herbacée.
- Une ambrée très douce, plus maltée et refermentée au miel de lavande provençal.

Nos bières sont conditionnées en bouteille de 33 cL, en fûts de 20L et 5L.

### Projets

Nous souhaitons élargir notre gamme de bière avec des bières spéciales, notamment pour l'été avec des fruits de saison et l'hiver avec une bière de Noël. Nous pensons également changer de local pour agrandir la brasserie au vu de la demande croissante de nos produits.

### Contact

Brasserie artisanale la petite aixoise,  
Kévin Flocmoine  
06 30 34 68 56  
contact@lapetiteaixoise.fr

## NOUVELLES ACTIVITÉS

### COIFFURE À DOMICILE

Claudie Roccia  
04 42 57 25 27

### INSTITUT DE BEAUTÉ

La parenthèse - Massage bien être  
543 Chemin de l'Arenier  
06 80 27 81 83  
contact@laparenthese-massages.fr  
www.laparenthese-massages.fr

### SNACK VENTE À EMPORTER

Mama Bagels  
5 avenue de l'Europe La Pile  
07 64 07 37 82  
mamabagels@yahoo.fr

### NOUVEAU DENTISTE

Dr Christophe Couнас  
316 Chemin de la Maisonnette - Bat C  
04 42 57 23 88  
couнасchristophe@hotmail.fr

## OPTIQUE DU BAILLI

Carine Bénigni est heureuse de vous recevoir dans son magasin !

- Deux infos à retenir pour cette rentrée :
- forfait enfant, verres et monture, à partir de 89€ (voir conditions en magasin).
  - montures Blueberry, équipées de filtres spéciaux pour protéger vos yeux de la lumière bleue des écrans, à partir de 49€.

1 avenue Victor Hugo  
04 42 57 34 81  
Du mardi au samedi  
9h-12h et 15h-19h



## SANCHALI FOR INDIA

Psychologues, spécialisées en traitement des traumatismes (thérapie EMDR), nous avons toujours eu conscience que la guérison inclut l'être humain dans son ensemble : esprit, cœur et corps.

Depuis 2009 nous dirigeons le Centre Sanchali à Saint-Cannat : un centre de consultations et de soins qui rassemble des professionnels et applique un protocole de soins spécifique en plusieurs étapes assurant la guérison pleine et entière du stress post-traumatique.

Souhaitant partager notre expertise avec un pays qui nous est intimement cher, c'est donc tout naturellement que depuis 2014 notre projet humanitaire prend vie et s'ancre en Inde par la création de l'association Sanchali for India.

Octobre sera le temps d'une troisième mission nous permettant d'intervenir dans un dispensaire à Bénarès auprès de patients souffrants de traumatismes.

En vue de vous faire connaître nos actions et nos objectifs, nous organisons une soirée découverte de l'artisanat et de la cuisine indienne : "Je soutiens Sanchali for India" le vendredi 23 septembre de 18h à 21h.

La Présidente,  
Jasin Shaikh  
Centre Sanchali  
316, chemin de  
la Maisonnette.

www.sanchaliforindia.org  
facebook/sanchali  
for india



## La neuvième édition de la Fête de La Pile... particulièrement conviviale !

Que dire sinon que nous avons passé une belle soirée ce jeudi-là !

### Nous nous sommes régalés !

La qualité du repas était remarquable avec une paella géante préparée par Cuisine de Famille/Jean-Luc Jourdanet et des desserts maison concoctés par les bénévoles.

Le vin du Château de Beupré, toujours très apprécié, a aussi été proposé lors d'une "Initiation à la dégustation" par Pascal Courbard. Nous avons d'ailleurs pu constater que le "blanc" est excellent ! Pensez à vos cadeaux d'entreprise et/ou ceux de fin d'année : le Domaine propose des "coffrets sur mesure".

Kevin et sa "Petite Aixoise" artisanale ont su nous convaincre que la bière locale est absolument délicieuse (à consommer avec modération bien sûr) !

Les petits feuilletés et pizzas préparés par Richard Bonnato étaient succulents pour l'apéritif !

### Parmi les bonnes surprises

La présence d'élus et l'animation au micro du Maire Jacky Gérard lors de la remise des prix du tournoi de pétanque organisé avec brio par Charly.

L'équipe d'AlloPneus représentée par Jérémy Linares qui a décidé avec Fair-Play d'offrir 3 places VIP aux gagnants, pour l'événement du Castelet de leur choix.

### Mais aussi

Margot et sa Pole ont permis à quelques-uns de s'initier à la voltige et de réaliser de belles "Figures Libres" !

Les Ateliers de La Trévaresse nous ont présenté leur travail avec l'exposition de quelques meubles fabriqués avec des



palettes et ont lancé le coup d'envoi du test de ramassage des cartons, papiers et papiers d'emballage en plastique qui a débuté mardi 12 juillet.

Enfin, "La Pile en Mouvement" était le thème de l'exposition de photographies prises au sein des entreprises de Saint-Cannat.

Ces œuvres seront exposées et en vente au Bungalow de l'APAEP dès la rentrée ainsi que les productions des Ateliers de La Trévaresse.

Félicitations aux vainqueurs du Trophée de pétanque ! Triplette qui l'a remporté cette année : Yahia Kaced, Laurent Fakame, Christophe Bertolotti.

La triplette consolante : Bryan Fakame (détenteur du trophée 2015), Khales Khaced, Serge Lavaly

Bravo aussi à tous les autres participants qui n'ont pas démerité !

Merci à tous les bénévoles qui ont fait de cette soirée une réussite !

Merci aux partenaires pour les lots et les dégustations !

Merci aux participants pour leur bonne humeur !

Merci aux précédents présidents de l'APAEP, Ivan Pion-Goureau et Grégory Rouselle, de leur précieuse présence !

Le président en place, Olivier Morbelli, est vraiment ravi du succès de cette neuvième Fête de la Pile !

Vous avez été une centaine à nous rejoindre pour cette dernière édition ! Vivement la 10<sup>ème</sup> !

Belle rentrée à tous !  
Associativement Vôtre,  
L'équipe de l'APAEP

Assistante :  
Cécile Flogeac 06 59 66 07 53  
apaep13760@gmail.com  
apaep.com





## Bientôt Les Vendémiales !

### FÊTE DES VENDANGES ET DE L'ARTISANAT

L'association des commerçants Vitrites et Métiers et le Syndicat d'Initiative, avec le soutien logistique et financier de la Municipalité, organisent une nouvelle fête pour honorer la fin des vendanges dans notre canton. Les Vendémiales, du mot vendanges en Provençal font référence aux Vendémiales de Jules César voulant honorer Bacchus et l'artisanat.

#### Dimanche 16 octobre

Les étals des vigneronniers ainsi que ceux des artisans d'art, de la gastronomie, de la mode et des artistes peintres se partageront le centre du village et ses rues adjacentes.

Nous souhaitons faire de cette fête une journée de la convivialité afin qu'en ce début d'automne les provençaux et leurs amis puissent découvrir et goûter les nombreux vins des Coteaux d'Aix voire des Côtes de Provence tout en découvrant les mille et une facettes de l'artisanat de notre région. Une initiation à l'œnologie est prévue ainsi que quelques animations pour petits et grands.

Souhaitons que les vigneronniers du canton jouent le jeu nous permettant ainsi de créer une véritable fête des vendanges afin de la perpétuer les années suivantes !

L'équipe de Vitrites et métiers  
L'équipe du Syndicat d'Initiative

## C'EST L'EFFERVESCENCE

### AUX VIGNERONS DU ROY RENÉ

Après un été chaud et sec, propice à un excellent millésime, les vendanges approchent...

Pour fêter leur commencement nous vous donnons rendez-vous le dimanche 28 août au centre de Lambesc pour les Chikoulades. Toute la journée des animations autour de la vigne et du vin vous seront proposées : Ban des vendanges, grande vinothèque, déjeuner sous les platanes, concours de rouleurs de barriques, concerts et spectacles de rue, jeux et spectacles enfants. Dans la même veine ont lieu, à Saint-Cannat le dimanche 16 octobre les Vendémiales manifestation au cours de laquelle nous présenterons via le Cellier du Bailli de Suffren nos meilleurs crus !

#### Notez dès à présent les rendez-vous suivants à ne pas manquer :

- La fête du primeur au caveau de Lambesc le 21 octobre 2016 : découverte du vin de l'année, apéritif offert dans une ambiance musicale.
- Le marché de Noël à l'intérieur de la cave, au milieu des cuves les 3 et 4 décembre 2016 : nombreux stands, restauration sur place, animations pour les enfants.

Le Cellier du Bailli de Suffren 04 42 57 20 17  
Route de Rognes Ouvert du mardi au samedi 9h-12h & 14h30-19h  
lesvigneronsduroyrene.com

## Foire aux vins chez Villa Minna !

Villa Minna organise une foire aux vins à partir du samedi 10 septembre. Un mois durant, vous pourrez bénéficier de tarifs privilégiés (de 10 à 25%) sur nos vieux millésimes ; l'occasion de découvrir des millésimes de plus de 10 ans d'âge à des prix très intéressants. Les millésimes à la vente vont du 2000 au 2006 pour les rouges et du 2006 au 2009 pour les blancs sur des quantités limitées de 50 à 300 bouteilles. Nos horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 & de 13h30 à 18h30 ainsi que le samedi de 9h à 12h30 & de 15h à 18h30. Fermé le dimanche & jours fériés.

Villa Minna Vineyard Roque Pessade, CD 17  
Accès au Sud de St Cannat par la CD 17 reliant Éguilles à Pélissanne  
contact@villaminnavineyard.fr 04 42 57 23 19 villaminnavineyard.fr  
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

## Période estivale chaleureuse au Jardin d'Automne

Les EHPAD de Lambesc et Saint-Cannat organisent depuis deux ans un concert de musique et de chants avec le concours bénévole d'artistes sur la place Notre-Dame de Vie. L'année dernière le groupe musical Le Condor s'est prêté au jeu. Le 30 juin dernier en soirée, ce sont les Gypsies Reyes qui nous ont offert un merveilleux moment. La première partie de ce spectacle est toujours assurée par la chorale des résidents des EHPAD constituée d'une dizaine de personnes dont la moyenne d'âge est de 85 ans. Quel bel exemple de dynamisme et d'implication chez nos aînés ! Preuve que l'on peut à tout âge relever des défis. Ce fut un réel moment de joie que nous avons partagé ce soir-là et la joie comme chacun sait est une émotion positive qui puise sa force dans le fait qu'elle se communique. Toutes ces festivités sont rendues possibles grâce aux efforts conjoints de toutes les équipes. Encore un grand merci aux Gypsies Reyes pour ce magnifique geste envers nos anciens.

Fabienne Coutouly  
EHPAD Maison de retraite  
Un Jardin d'Automne  
Avenue Pasteur - BP 5  
04 42 57 36 60



## La Semaine Bleue On prépare la 2<sup>ème</sup> édition à St Cannat !

#### Du 4 au 8 octobre

Le CCAS en partenariat avec le club des Seniors et les deux maisons de retraite de Saint-Cannat, s'inscrit, comme l'an dernier, dans la Semaine Bleue, Semaine Nationale des Retraités et des Personnes âgées.

Cette semaine annuelle constitue un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.



#### Thème 2016-2017 : Faire société

Faire société quels que soient son âge et son niveau d'autonomie tel est le mot d'ordre que la Semaine Bleue souhaite relayer.

Faire société c'est bénéficier d'un entourage avec lequel entrer en relation afin de pouvoir exister et se sentir utile aux yeux de l'autre et de pouvoir ainsi être reconnu dans sa singularité, dans sa différence.

Faire société c'est être en lien avec les autres générations de manière à permettre à chacun de vivre pleinement son âge. Dans la solidarité.

Faire société enfin, c'est participer pleinement à la vie sociale de son territoire de résidence et contribuer ainsi à l'édification d'une société plus inclusive. L'engagement des retraités dans la vie associative n'est plus à démontrer.

Comme le dit Bernadette Puijalon, anthropologue et marraine de la Semaine Bleue 2016, "À tout âge, échanger, partager, avoir du bonheur à être ensemble... Quel beau challenge ! Et un vrai défi pour notre société qui ne sépare plus, comme autrefois, les sexes mais les âges. Hors de la sphère familiale, jeunes et vieux ne se rencontrent pas facilement dans l'espace social. Et les liens se défont, ouvrant la porte à l'ignorance, aux clichés, aux stéréotypes."

Les manifestations, les événements et les actions qui seront impulsés à l'occasion de la Semaine Bleue permettront de témoigner de la capacité des personnes âgées

à faire société. Ils confirmeront l'urgence à replacer le lien social entre les générations que nous voulons promouvoir sous l'égide de la fraternité, ce troisième terme un peu délaissé de notre devise républicaine.

Comme ailleurs, de nombreuses activités seront organisées au cours de ces journées à Saint-Cannat : des conférences, des ateliers, des spectacles et des surprises...

Retenez ces dates ! Programme détaillé par voie d'affichage et sur saint-cannat.fr début septembre !

Monique Guillet, Conseillère municipale et Vice-présidente du CCAS  
Danièle Barbier, Conseillère municipale



### Avis aux seniors !

Le repas offert traditionnellement par la Municipalité aux seniors âgés de 70 ans adhérents ou non du Club du 3<sup>ème</sup> Âge aura lieu le dimanche 18 décembre prochain. Les personnes n'ayant pas pu assister au repas de Noël recevront une boîte de chocolat. La distribution se fera à partir du lundi 19 décembre à l'accueil de la Mairie.

## NOUVELLES DES RÉSIDENTS DES OPALINES

En maison de retraite, les animations font partie à part entière du bien vivre ensemble. Elles marquent aussi l'adhésion de chaque membre du personnel à un état d'esprit positif. Les résidents des Opalines ont participé à un concours de chorale au Pasino d'Aix-en-Provence et... ils ont remporté le Premier prix ! Paulette Haguzien qui a interprété avec talent "La vie en rose" d'Édith Piaf a été la principale gagnante de cette journée mémorable ! À la rentrée, le même jour que le Forum des associations, le samedi 10 septembre, nous organisons un vide-greniers à partir de 7h30 sur le parking de la maison de retraite.

Stéphanie,  
Animatrice aux Opalines Saint-Cannat

Les Opalines Maison de retraite  
Quartier Saint André CD18  
04 42 57 30 74 - 06 16 91 70 74



Au vide-greniers 2015



## UNE FIN DE SAISON CULTURELLE *entre soleil et averses*

Un peu de pluie mais beaucoup de plaisirs partagés lors de la 5<sup>ème</sup> édition de La Belle Récré organisée en juin en partenariat avec le Syndicat d'Initiative. Enfants et parents ont profité des animations et des spectacles 3 jours durant !

Les prestations des compagnies invitées, l'implication des associations participantes, le plaisir des enfants, les retours satisfaisants des parents, les félicitations des élus venus nous soutenir, tout cela ne peut que conforter notre volonté de poursuivre cette manifestation ! Soutenu par le Conseil Général, par le Pays d'Aix, par la Municipalité et par un public comblé, le festival a de beaux jours devant lui...

Par ailleurs, si l'une des séances d'Un songe d'une nuit d'été mis en scène par Niccolo Scognamiglio et joué par les

jeunes, talentueux et étonnants comédiens de la Cie Hyeronimus Barbacane, le 16 juillet a pu avoir lieu au jardin, le 22 juillet, malheureusement le jardin Joseph Richaud était impraticable pour recevoir le Festival Choral International. La salle Yves Montand a finalement reçu les 25 choristes venus de Biélorussie qui ont eu droit à une "standing ovation" !

Ces dernières manifestations de la saison sont le reflet de la programmation que nous vous offrons toute l'année et de notre investissement pour que la Culture vive à St Cannat.

### La saison prochaine

Pour la saison 2016-2017, il y aura encore et toujours une programmation éclectique propre à satisfaire le plus grand nombre. Surtout que les actions de la Bibliothèque Edmonde



Vous pouvez la consulter sur [saint-cannat.fr](http://saint-cannat.fr)

Charles-Roux, de l'École de Musique et des associations à caractère culturel permettent de l'étendre à un plus large public.

Consultez la brochure culturelle de la Saison allant de septembre à décembre et profitez pleinement de tout ce que la Ville de Saint-Cannat propose aux enfants et aux adultes !

L'équipe Culture Saint-Cannat

Si vous n'avez pas reçu la brochure culturelle, elle est disponible en Mairie et au Syndicat d'Initiative.

## LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

### À Saint-Cannat tout un programme les 17 et 18 septembre !

La 33<sup>ème</sup> édition des Journées du patrimoine 2016 auront lieu les samedi 17 et dimanche 18 septembre.

L'équipe Culture St-Cannat accueillera le Planétarium Peiresc, du nom éponyme de cet astronome mis à l'honneur en Provence pour cette édition des Journées du Patrimoine et que vous connaîtrez mieux grâce à Philippe Malburet qui en fera l'objet d'une conférence.

Saint-Cannat sera aussi mis à l'honneur avec une exposition des peintures de Danièle Lecarme, Albert Forissier et Daniel Verdier, "Ambiances picturales", et une exposition photos "Saint-Cannat au fil du temps". Nous découvrirons par ailleurs le spectacle musical, chanté et masqué d'Appoline Roy "Barbara - Où rêvent mes saisons".

Vous pourrez aussi suivre Jean-Claude Klein, Conservateur du Musée, lors de ses visites guidées

L'Équipe Culture Saint-Cannat

Plus d'infos sur [saint-cannat.fr](http://saint-cannat.fr) et la brochure culturelle !



La Parade de la Belle Récré

L'équipe culture avec les échassières

Le bal des clowns

Animations Jeux en bois

Atelier Fresque Picturale

Le Chaperon Loup

## Souvenirs de La Belle Récré...

Bab et l'orchestre des chats

Paroles d'arbre

Atelier Chasse aux loup

Circassiens du Fil d'Ariane

Théâtre Champ Libre

Toutes les photos sont sur [saint-cannat.fr](http://saint-cannat.fr)/Tourisme et loisirs/Culture

Jacques Chalmeau et l'OPPAJ à la Belle Récré



## ON THE ROAD AGAIN...

LE TOUR DU PAYS D'AIX  
FAIT ESCALE À SAINT-CANNAT !

Bien que presque aussi connu que le Tour de France, le Tour du Pays d'Aix organisé par l'association Aix Qui ne pédale pas dans la même catégorie.

Ici, du 3 au 12 novembre, on ne parlera pas de braquet, ni de dérailleur, mais de sono et de décibels. Ici, on ne portera pas le maillot jaune, mais plutôt des tee-shirts intemporels. Ici, on laissera résonner les guitares, vrombir les amplis et battre le tempo toujours plus loin !

Ici, on est au Pays d'Aix et on aime la musique. Ici, en sept soirées du 3 au 12 novembre, on croise les genres, les publics, les groupes émergents et les stars internationales !

## À Saint-Cannat

Samedi 12 novembre

Groupes Rock Lofofora / Harmonic Générateur / Ricine

21h Salle 4 Septembre

Ouverture des portes 20h15

Tout public

Entrée en pré réservation 5€ / Sur place 8€

Syndicat d'Initiative 04 42 57 34 65

Plus d'infos sur saint-cannat.fr et la brochure culturelle !

## Festiv'Actes 5, la parenthèse extraordinaire !

Les 30 septembre, 1<sup>er</sup> et 2 octobre, autour de l'Espace Yves Montand les rencontres de Festiv'Actes vont faire vivre et vibrer d'un même cœur théâtre amateur, théâtre professionnel, musique et chant.

Trois jours de spectacle vivant, de rencontres et de convivialité, deux salles de spectacle aménagées avec soin et professionnalisme, un grand chapiteau pour accueillir la "Guinguette désaccordée" et les spectacles gratuits de fin de soirée.

Cette cinquième édition de Festiv'Actes a pour thème Tissage et Métissage et la programmation est à la hauteur de ce grand rendez-vous : un spectacle jeunesse "Ça cartonne !" par la Cie Qui-bout !, Mnémosyne Compagnie proposera sa création "Comme en 14", La Cie Grain de Sel avec "Rencontres ou les vertus de la philosophie potagère", Les Tiramisu et leur "Malédiction de Saint-Marc", "L'Affaire guêpe" de la Troupe du Songe, nos voisins et amis des Z'Ensoleillés de Lambesc donneront leur création "Ça va" et les Maskarons de St Cannat, "Cendrillon". Les ateliers de Saint-Cannat, animés par l'Atelier du possible seront également présents avec les spectacles "Ulysse, ta femme t'attend" et "Tout est bien qui commence bien".

## Temps Fort jeune public

DU 22 AU 29 OCTOBRE

Le jeune public est à l'honneur avec une belle affiche.

Place d'abord à une adaptation théâtralisée du conte de Perrault, Le Chat botté de la Cie Le Mille-Feuille. Une version décalée, piquée d'humour et de fantaisie !

Le second rendez-vous nous entraîne dans le royaume de Cochenille où une petite vieille se retrouve prisonnière dans le tronc d'Abricotus Extravagus, l'étrange maison de l'ogre au nom éponyme de ce conte merveilleux de la Cie Mine de rien. Puis, les tout petits ne manqueront pas de suivre de tous leurs yeux et de toutes leurs oreilles Smock, le personnage de Ombul, théâtre de traits, de fils et d'ombre de la Cie du Théâtre Désaccordé.

Et nous explorerons un nouveau monde des sorcières avec la comédienne de Ballet de sorcières de la Senna'ga Cie. Frissons garantis !

## Vous voulez en savoir plus ?

Vous voulez connaître les dates, les horaires, les lieux des représentations ? Suivez le guide ! Rendez-vous sur saint-cannat.fr ou consultez la brochure culturelle !

Les vendredi et samedi soir, sous le chapiteau, deux spectacles musicaux gratuits : Bobzigua et les Zouloubek Band, et le dimanche, "les Improptus de Festiv'Actes" avec les poèmes soufflés, Stell drum, Kora, tressages et arts graphiques.



## En clôture de ce festival exceptionnel, nous vous proposons une grande soirée avec les marseillais Radio Babel

Le fête ne serait pas complète sans la "Grande Parade", avec les groupes Créa'son et Africa Foula, le "Grand Témoin de Festiv'Actes" Dominique Duby et le "Petit Déjeuner de Festiv'Actes", l'occasion d'échanges informels et passionnés entre le public, les artistes et les bénévoles. L'équipe scénographie événementielle vous concocte un aménagement exceptionnel de l'Espace Yves Montand : créations originales, sculptures, expositions...

Pour les détails, reportez-vous au programme complet joint au Petit Saint-Cannat

Nathalie Espel-Tilly et Philippe Baril,  
Co-Présidents

Festiv'Actes ne pourrait pas exister sans le soutien de la Mairie de Saint-Cannat, de la MGEN 13, du SESSAD "Le Pied à l'Étrier", de la CPA et des partenaires privés : SOCODI Cuisine, S.A.R.L. SGE, Gilardi, Vins de Provence, Intermarché Lambesc, Le Temps des Bastides, Boutique sur rue, Ets Pardigon, ... (liste non définitive).

Festiv'Actes en Scènes bénéficie cette année du soutien de la Fondation Crédit Agricole avec l'achat de matériel de son, d'éclairage et de vaisselle, et du soutien actif d'associations culturelles : Compagnie l'Escarbille, Compagnie des Maskarons et les Z'Ensoleillés. Festiv'Actes est surtout possible grâce à l'énergie et au professionnalisme de la compagnie théâtrale "L'Atelier du Possible".

## BIBLIOTHÈQUE EDMONDE CHARLES-ROUX

C'est un beau roman,  
c'est une belle histoire...\*

## Ou l'histoire d'un livre parti prendre l'air !

Il arrive parfois des anecdotes peu banales concernant la vie des livres de la bibliothèque. On passera sur les chiens et autres chats mordilleurs, griffeurs, déchiqueteurs, enfants gribouilleurs qui obligent leur maître ou parents à racheter l'ouvrage (heureusement, ces incidents sont rares).

Au début de l'été, quelle ne fut pas notre surprise de récupérer sous enveloppe le livre de Michel Bussi "Mourir sur Seine" nous appartenant, posté par une inconnue résidant au Bourget du Lac et qui allait passer ses vacances à l'île d'Yeu. Elle l'avait trouvé sous un siège du TGV Atlantique, tombé du sac d'une de nos lectrices. Ne connaissant pas cet auteur, elle en a profité pour le lire et comme tous les lecteurs, l'a adoré...

L'histoire aurait pu s'arrêter là, mais allant chez ses parents, le hasard (?) a fait qu'il s'y déroulait le Festival du Livre de Poche (format de notre exemplaire) auquel elle s'est rendue et... Michel Bussi y était présent en signature.

Cette inconnue a eu la très bonne idée de faire dédicacer notre roman par son auteur après lui avoir raconté son aventure.

Preuve en est d'une des missions des bibliothèques : permettre aux auteurs d'offrir la découverte de leurs œuvres en apportant à leurs lecteurs des émotions et des rencontres diverses.

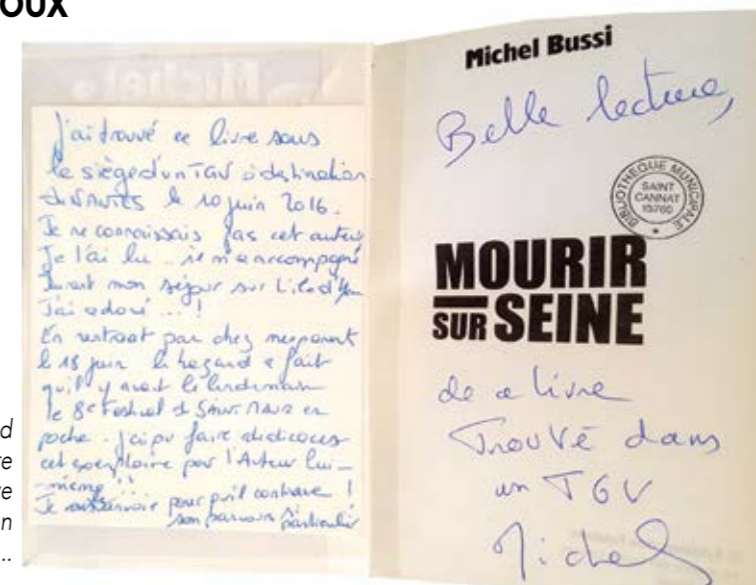
## Quelles missions, quel avenir pour la (les) bibliothèque(s) ?

À l'heure de la révolution numérique, les bibliothécaires s'interrogent sur l'évolution des services à offrir. Les nouveaux supports dématérialisés, prendront-ils le pas sur les différents media existants, particulièrement pour les CD, DVD qui restent des supports fragiles avec des TVA à 20% alors que le livre est à 5,5. Certaines contraintes actuelles, la diversification des offres doivent amener une réflexion approfondie sur les politiques d'investissement et ce, sur le long terme.

## Une évolution, oui, mais pas à n'importe quel prix :

L'obligation pour les médiathèques de passer par une Centrale d'achat afin de payer les droits de location et de diffusion (jusqu'à

Quand un livre retrouve son auteur...



83 euros une nouveauté en DVD !) reste un frein pour la constitution d'un fonds vidéo conséquent pour les petites collectivités.

L'accès à la connaissance immédiate qu'offre internet, le téléchargement des e-books, le streaming sur les diverses plateformes représentent une nouvelle façon de se cultiver, complémentaire des supports matériels existants.

Peut-être est-il trop tôt pour se laisser séduire par l'hyper-numérique (sans toutefois le boycotter) : déjà les États-Unis constatent une baisse des achats d'e-books de -26% en 2016. (Source : Livre Hebdo juillet 2016).

L'ensemble de notre lectorat reste très attaché au "livre-papier" qui a de très beaux jours devant lui, comme le démontrent nos statistiques 2015 : vous êtes 1353 lecteurs actifs (ayant emprunté au moins 1 livre - 1341 en 2014, 1297 en 2013). 40866 transactions et prolongations de prêt ont été enregistrées.

Rendez-vous pour une nouvelle rentrée littéraire riche en échanges et découvertes avec une parution éditoriale prévue en septembre de 560 romans...

Dominique Romain,  
Responsable de la Bibliothèque  
04 42 50 82 10  
bibliotheque@ville-saint-cannat.fr

\*Titre emprunté à Michel Fugain, à la manière de Michel Bussi qui donne toujours à ses romans des titres se référant à des paroles de chansons françaises : son dernier roman, "Le temps est assassin" est extrait de la sublime chanson de Renaud "Mistral gagnant".  
À découvrir à la bibliothèque...  
(Et aussi à acheter !)

LES SPECTACLES  
À VENIR

• En octobre, les sorcières nous rendent visite pour Halloween

## Ballet de sorcières

Samedi 29 octobre

10h30 Bibliothèque/ Salle de danse - Dès 6 ans

Tournée du Pays d'Aix - Entrée libre - Réservation 04 42 50 82 10

• En décembre, Noël au Pays des contes. Ou plus exactement... lorsqu'un sapin devient le roi de la maison...

Samedi 17 décembre

10h Bibliothèque/Salle de danse

Tout public

Tournée du Pays d'Aix - Entrée libre

Réservation 04 42 50 82 10

## COMMUN'AUTEUR

Rencontre-dédicace avec Sophie Rigal-Goulard

Livre offert aux élèves : «10 jours sans écrans»

Jeudi 8 et vendredi 9 décembre

9h-12h Bibliothèque Edmonde Charles-Roux

Action du Pays d'Aix

En direction des élèves de CM

## RAPPEL

Les horaires d'hiver sont en place jusqu'à fin juin 2017 :

Lundi : 14h-18h

Mardi, jeudi, vendredi : 15h-18h

Mercredi : 9h-12h et 13h30-18h

Samedi : 9h-12h



## ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

### De la musique avant toute chose

Je tiens en ce début d'année scolaire 2016/2017, à remercier l'équipe pédagogique pour la confiance qu'elle m'a accordée pour cette première année de direction et la qualité du travail réalisé par les élèves. Cet investissement remarquable a permis entre autres de tenir un pari qui me tenait à cœur mais qui n'était pas gagné d'avance : celui de faire se produire sur scène, dans le cadre d'une programmation professionnelle, les élèves de l'école de musique de St Cannat.

Les 4 concerts annoncés pour l'année 2015/2016: Tous en Scène ! en mars, À l'école des solistes en avril, Concert Tango en mai et La Belle Récré en juin avec l'OP-PA junior, ont obtenu un vif succès !

Ces moments musicaux de grande qualité ont, comme nous l'espérons, valorisé et motivé les élèves, tout en attirant un public nombreux St Cannatien mais aussi extérieur, dont principalement lors de La Belle Récré, de très jeunes enfants entre 2 et 5 ans assis au pied de l'orchestre, certains bouche bée devant l'orchestre junior invité et le chœur de l'école de musique... !

J'ai été très sensible à vos remerciements et félicitations orales comme écrites, qui

me motivent pour progresser dans cette voie exigeante. Mes marques étant désormais prises, je m'emploierai à améliorer quelques soucis de planification prévisionnelle ou de logistique que certains élèves dévoués (Martine, Véronique, Jean François... pour ne pas les citer) ont généreusement assumés durant nos répétitions d'orchestre.

L'année 2016/2017 proposera donc une nouvelle programmation musicale de l'école de musique plaçant sur scène les élèves de l'école.

Et pour aller plus loin, afin que l'école de musique de St Cannat soit une école qui forme non pas seulement de bons interprètes mais aussi des musiciens autonomes capables de faire de la musique, seuls ou en groupe, au pied levé avec ou sans partition..., cette année les cours de formation musicale se feront au sein d'ateliers de pratique instrumentale collective ou individuelle : chœur, percussion, improvisation, ensemble instrumental, plaçant toujours l'élève en situation de faire de la musique à l'oreille ou(et) à vue !

Sophie Vallauri,  
Directrice de l'école de musique



Les jeunes choristes de l'école de musique à La Belle Récré

### NOUVEAU ! PRÉPARATION OPTION MUSIQUE AU BAC

2h30 une fois par mois. Contacter l'école de musique pour le calendrier prévisionnel.

**Tarif:** 50€ par trimestre résidents St Cannat / 70 non résidents  
Enseignante : Gaëlle Germain (titulaire du DE guitare et d'un Master de musicologie).

### STAGE DE MUSIQUE PENDANT LES VACANCES DE TOUSSAINT

#### Ensemble de guitares

Du mercredi 19 au vendredi 21 octobre de 17h à 20h - Salle Yves Montand

Objectif pédagogique: déchiffrement et travail en ensemble de guitare d'une œuvre de style latino en vue d'une réalisation publique de fin de stage.

Travail d'ensemble : excellent outil pour acquérir et développer des qualités musicales essentielles: l'écoute et la gestion du temps, tout en respectant le niveau de chacun.

- Concert fin de stage le vendredi 21 octobre à 20h30.
- Tarifs: 50€ résident St Cannat 70€ non résident.
- Public : tous niveaux
- Enseignante : Gaëlle Germain

### RÉUNION DE RENTRÉE PARENTS-PROFESSEURS

Lundi 12 septembre  
18h Salle Yves Montand

## L'ATELIER DU POSSIBLE

### ATELIERS, STAGES ET CRÉATIONS THÉÂTRALES

**Création professionnelle, écritures du vivant, formation et transmission, l'Atelier du Possible continue son parcours, avec passion. Chaque année, ce sont une cinquantaine d'adultes qui participent sur Saint-Cannat à nos ateliers et stages.**

#### Les ateliers et stages pour amateurs

• Les ateliers reprennent à partir du lundi 10 octobre, ils se déroulent salle Yves Montand :

**le lundi** de 20h30 à 23h pour l'atelier théâtre

**le mercredi** de 20h30 à 23h pour l'atelier chanson et théâtre

Les inscriptions sont ouvertes à toutes et à tous, débutants ou confirmés, dans la limite des places disponibles.

Les spectacles des ateliers 2015/2016 sont présentés cette année dans le cadre exceptionnel de Festiv'Actes



"Tout est bien qui commence bien" par l'atelier théâtre de Saint-Cannat - Dimanche 2 octobre à 18h - Salle du 4 septembre

"Ulysse, ta femme t'attend" par l'atelier chanson et théâtre de Saint-Cannat - Vendredi 30 septembre à 19h30 et Dimanche 2 octobre à 14h - Salle Yves Montand

• Et il y aura bien sûr, pour la quatrième année, les stages en week-ends tout au long de la saison 2016/2017, pour celles et ceux qui ne peuvent s'investir sur une activité hebdomadaire ou qui veulent découvrir notre pratique du théâtre. N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant !

**Novembre :** "Chanson sur scène" : l'occasion de chanter en solo, au micro, accompagné-e au piano !

**Janvier :** "L'urgence à dire" : travail sur l'émotion et l'urgence de l'acteur à partir de textes de Koltès.

**Février :** "Et si on improvisait ?" : un week-end pour se découvrir en improvisation et en jeux collectifs.

**Mars :** "Mise en espace du texte" : en priorité pour les membres de troupes de théâtre amateur.

**Avril :** "Cabaret sur scène" : en priorité pour les personnes ayant déjà eu une approche du chant en solo.

Les ateliers et stages sont animés par Bernard Colmet (Bastien), avec Diego Bordonaro pour les ateliers et stages chanson.



### "Roms, Paroles vivantes", création professionnelle

Cette création de l'Atelier du Possible, produite en 2015 par le CE des Cheminots PACA et la Fondation Abbé Pierre, sera accueillie par le service culture de Saint-Cannat le samedi 5 novembre, à la salle Yves Montand, en partenariat avec le Territoire de Pays d'Aix.

Mêlant percussions, danse, chant, textes, vidéos, "Roms, Paroles vivantes" témoigne de la vie dans les bidonvilles des Bouches-du-Rhône, à partir de rencontres faites en 2014 et 2015 avec les roms des bidonvilles de Marignane et de Luynes.

Écriture : Dominique Duby - Mise en scène Bernard Colmet - Avec Dominique Duby, Jean-Luc Di Fraya, Julia Poggi, Julie Villeneuve

Au plaisir de vous rencontrer cette année encore !

Belle saison à tou-te-s,  
L'Atelier du Possible  
Bernard Colmet 06 70 07 12 81  
bernardcolmet@wanadoo.fr  
atelierdupossible@wanadoo.fr  
atelierdupossible.fr

## GESTE ET HARMONIE

### Nouvelle saison : nouvelle année de danse !

Notre 26<sup>ème</sup> année de danse s'est clôturée par deux spectacles à la fin du mois de juin à la salle Aixagone : "Un conte en hiver" et "Le secret de la lampe" mis en scène par Axelle Bertrand, professeur de danse classique, Chrystel Géronimi, professeur de danse classique et contemporaine et Nathalie Frate, professeur de danse jazz.

Cette nouvelle formule de l'association proposant deux spectacles différents, réunissant pour l'un les élèves de 4 à 12 ans et pour l'autre les ados et adultes, a rencontré

un large succès auprès des 1000 spectateurs qui se sont au total déplacés pour venir applaudir les 220 danseurs de l'association. Pour cette nouvelle saison, nous vous donnons rendez-vous autour de notre stand à l'occasion du Forum des associations. Bonne rentrée à toutes et à tous !

Geste et Harmonie  
Corinne Martinez, Présidente  
06 70 56 46 60  
gesteetharmonie@free.fr  
gesteetharmonie.wordpress.com

### Rappel des disciplines enseignées

(Professeurs Diplômés d'État)  
- Éveil à la danse à partir de 4 ans  
- Classique à partir de 6 ans  
- Jazz à partir de 7 ans  
- Contemporain à partir de 10 ans  
- Barre à Terre et Bailothérapie (adultes)





## Aroma de Cai

### DANSES SÉVILLANES, RUMBA ET FLAMENCO



#### Reprise de ses activités à partir du 14 septembre

Des cours de danses de différents niveaux pour adultes et enfants, animés par Marithé Sanchez, seront dispensés durant les périodes scolaires. Seront également proposés des stages et ateliers aux élèves désireuses de se perfectionner.

Les cours ont lieu à la salle de danse de l'Espace Suffren aux horaires suivants :

#### Le mercredi

- de 17h à 18h Flamenco enfants (7 à 12 ans)
- de 18h à 19h15 Sévillane confirmée/ rumba (adultes/ados)
- de 19h15 à 20h30 flamenco débutant/ inter (adultes/ados)

**Le vendredi**  
de 17h à 18h Sévillane débutant (adultes /ados)

Les cours d'essai gratuits se dérouleront durant le mois de septembre. Nous espérons vous voir nombreux pour cette reprise.

*Marithé Sanchez*  
06 82 95 59 56  
aromadecai@gmail.com  
flamencoaromadecai.org  
facebook/aroma de cai

## 13<sup>e</sup> FESTIVAL DU FILM PROVENÇAL EN PLEIN AIR

### 3 films sous les étoiles et sous la chaleur

Le festival débuta le 4 juillet dans la cour de la Coopérative par un film de Robert Guédégui, Les Neiges du Kilimandjaro. (2012), avec ses acteurs fétiches : Ariane Ascaride, Jean Pierre Darroussin, Gérard Meylan,... Ce film a été très apprécié par les spectateurs présents. Environ 180 spectateurs

Le 6 juillet, les responsables du festival proposèrent un film d'un réalisateur ardéchois Manuel Pradal, Tom le cancre (2012), avec de jeunes acteurs locaux. Malgré la concurrence de la 1/2 finale Européenne de football, environ 150 spectateurs étaient présents !

Vendredi 8 juillet, pour clôturer ce festival le Foyer Rural proposa un bon moment de convivialité avec un vin d'honneur offert par la Municipalité ainsi qu'une soirée grillades appréciée par tous les participants. 130 repas furent servis. Puis à 21h30 projection du film des Chevaliers du Fiel, Repas de famille (2014). 280 spectateurs.

Les organisateurs du Festival remercient la Municipalité pour les aides financières et matérielles, les services techniques et administratifs et tous les bénévoles qui nous aident à la préparation de ces 3 soirées.



Pendant ce festival nous avons appris le décès de notre ami membre du Conseil d'administration du Foyer Rural Patrick Poteaux. Patrick était dévoué, discret mais toujours présents pour donner un coup de main. Il était également responsable de la section bridge du Foyer Rural. La dernière soirée du Festival lui fut dédiée.

Un bénévole comme on les aime...  
Merci Patrick...

*Christian Jourdain,*  
Président du Foyer Rural

## Le Syndicat d'initiative, un office de tourisme dynamique !

Après le beau succès de la 5<sup>ème</sup> édition de la Belle Récré (voir page 23) et cette période estivale, il est temps de penser aux activités de la rentrée.

#### Forum des associations

Il aura lieu le samedi 10 septembre 2016. Au programme, rencontre, animations et démonstrations qui vous donneront envie de participer. Pour les dernières associations retardataires, il est temps de s'inscrire !

#### Les Vendémiales

Dans la continuité, l'association Vitrites et métiers, le Syndicat d'initiative, en partenariat avec la Municipalité de Saint-Cannat, le Territoire du Pays d'Aix et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence, organisent les Vendémiales "La Fête des Vendanges" le dimanche 16 octobre au centre du village de 9h à 19h.

#### Marché de Noël

Parce qu'il arrive assez tôt par rapport aux fêtes de fin d'année, le samedi 19 novembre, peut-être devrions-nous l'appeler le Marché de l'Avent ! Il aura lieu cette année à la salle du 4 septembre et sur l'esplanade Charles de Gaulle. Venez nombreux commencer avec nous cette période festive !

#### Exposition de peinture permanente

Le Syndicat d'initiative est un lieu d'exposition pour quelques peintres amateurs selon un thème pour une période de deux mois. Nous venons de terminer l'exposition "Les marines" et allons prochainement découvrir "Les automnales". N'hésitez pas à venir voir les œuvres des peintres exposants et pourquoi pas, proposer les vôtres qui seront soumises à notre jury interne !

#### Villes & Villages Fleuris et Maisons Fleuries

Cette année le concours des villes et villages fleuris / maisons fleuries a compté 14 participants dans différentes catégories.

Le jury départemental de Bouches du Rhône Tourisme est passé dans le village le mercredi 22 juin. Le verdict est attendu courant novembre.

*Le Président,*  
Jean-Pierre Ferrouil  
Et L'équipe du Syndicat d'initiative

SI Saint-Cannat  
Brigitte au 04 42 57 34 65  
si.saintcannat@free.fr  
www.saint-cannat.fr

## LE CENTENAIRE DE LA BATAILLE DE VERDUN

**Le 29 mai la France entière commémorait le centenaire de la bataille de Verdun.**

Pour cette journée les Amis du Vieux Saint-Cannat ont présenté l'exposition "Hommage aux poilus".

En présence des Anciens Combattants, Lisa Quarello a lu des extraits de la dernière lettre de son ancêtre, Jean-Baptiste Bosc, mort à Verdun le 21 juin 1916, et Julien Straton des extraits du journal de son ancêtre Henri Eyguesier fait prisonnier dans les premiers jours de cette bataille.

Notons que Lisa et Julien viennent de réussir le bac S avec mention et entrent en classe préparatoire, elle au lycée Thiers à Marseille, lui au lycée de l'Empéri à Salon.

*La Présidente*  
Anette Baldaccioni  
Amis du Vieux Saint-Cannat



Mr Roche, Julien Straton, Lisa Quarello, Anette Baldaccioni, Jacky Gérard



**Samedi 10 septembre**  
**SAINT-CANNAT**  
Jardin Joseph Richaud  
10h-18h

Stands de présentations des Associations  
Démonstrations sportives et artistiques  
Concours de dessins enfants de 5 à 12 ans  
Vote du Public pour le plus beau stand  
Tombola

Prix de la Municipalité au concours de peinture des A.V.S.C.  
Apéritif de clôture offert par la Municipalité



### Forum des Associations

**Samedi 10 septembre**  
10h-18h Jardin Joseph Richaud

### Marché de Noël

**Samedi 19 novembre**  
10h-18h Esplanade Charles de Gaulle  
et Salle 4 Septembre



## 27<sup>ème</sup> édition des Feux de la Saint-Jean

### Rituel du parcours de la flamme du Canigou

Sous l'égide de la Maintenance Provençale des Feux de la Saint-Jean, le 21 juin au Castillet à Perpignan le même rituel est répété par Mr Jean Iglésis, Président du Comité International des Feux de la Saint Jean, accompagné par de nombreux représentants de la région de Perpignan pour remettre la flamme du Canigou aux relayeurs de la Saint-Jean en présence de la radio et de la télévision régionales. Pour cette 27<sup>ème</sup> édition, 6 relayeurs du Foyer Rural étaient présents au Castillet.

Le 22 juin vers 17h dans la maison des Associations de la Grande Motte. Cette la flamme a été transmise aux élus et responsables de la ville ainsi qu'à plusieurs villages du Languedoc.

Le 23 juin à 10h accueil de la flamme devant l'Abbatiale à Saint Gilles (Gard) pour transmission de la flamme à une dizaine de communes du Languedoc et de la région Nîmoise.

À midi, l'arrivée en Arles reste toujours une étape incontournable et émouvante pour les coureurs, accompagnés par les cyclistes d'Aramon. En présence du Grand Maître du Conseil de l'Ordre Mr Yves Poquet, du vice-président de la Maintenance Christian Jourdain et de l'ambassadrice des Feux de la Saint-Jean en Arles, Marie Claude Robles, la flamme fut remise aux responsables de la ville d'Arles et à une quinzaine de villes et villages. Nos coureurs sont sortis de la Mairie entre une haie d'honneur faite par les différents groupes présents.

Vers 19h30 à Saint-Cannat, dernière étape, la flamme a été transmise à Josiane Duffau, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire de Saint-Cannat et aux responsables d'animation de la ville du Puy Sainte Réparate.

### La soirée de la Saint-Jean à Saint-Cannat

La deuxième grande organisation à laquelle doit s'atteler le Foyer Rural est celle de la soirée de la Saint-Jean à Saint-Cannat. Une grande soirée repas dans le style de festine a marqué le début des festivités. L'animation était confiée au groupe "La Malle aux Arts", qui a fait danser de nombreux couples ainsi que des danseurs de country. Puis l'heure d'allumer le feu arriva. Après la bénédiction par Mr le Diacre, les relayeurs de la Saint-Jean remettent la flamme à Mr le Maire. Après une Coupo Santo reprise par tous les participants, le feu fut allumé.

Christian Jourdain - Président du Foyer Rural



## PAROISSE CATHOLIQUE DE SAINT-CANNAT RENDEZ-VOUS DE RENTRÉE

1<sup>er</sup> trimestre d'une nouvelle année scolaire, dernier trimestre de l'année 2016... et, le 27 novembre, nouvelle année liturgique pour les catholiques ! Bienvenue à tous et en particulier aux nouveaux arrivants !

### Dimanche 4 septembre

Fête de Notre-Dame de Vie  
10h Messe en plein air au jardin Joseph Richaud.

### Samedi 10 septembre

Forum des Associations  
Nous vous accueillerons avec joie au stand pour découvrir toutes les activités de la paroisse

### Dimanche 11 septembre

Journée portes ouvertes à 10h, messe de rentrée en famille à 11h et verre de l'amitié à Lambesc.  
Pour toute question ou demande d'inscription à la catéchèse, n'hésitez pas à nous consulter !

### Samedi 17 et dimanche 18 septembre

Journées du Patrimoine  
Visite guidée de l'église Notre-Dame de Vie par Jean-Claude Klein, dans le cadre d'une visite complète du village  
Samedi 18h et dimanche 14h : Visite et découverte des tableaux 15<sup>ème</sup> 16<sup>ème</sup> 17<sup>ème</sup> siècles de l'église de Lambesc

### Dimanche 16 octobre

1<sup>ère</sup> rencontre de catéchèse (pour les enfants et jeunes).  
Messe à 11h de 9h à 11h à l'église de Lambesc

### Mardi 1er novembre

Fête de la Toussaint  
Messe à 9h30 à St Cannat et à 11h à Lambesc

### Mercredi 2 novembre

Jour des défunts  
17h bénédiction des tombes à St-Cannat, 18h30 Messe à Lambesc

### Dimanche 27 novembre

Confirmation des jeunes et adultes : 11h Lambesc : messe présidée par Mgr C. Dufour  
Grand Loto Paroissial : 15h, salle du 4 septembre à St Cannat

### Dimanche 18 décembre

Messe des sonneurs et Concert de Noël (Orgues et Trompes de Chasse) à Lambesc

### Samedi 24 décembre

18h30 Lambesc, veillée en famille et messe de la nuit de Noël  
21h Rognes veillée et messe de la nuit de Noël  
23h30 Saint-Cannat : veillée et messe de la nuit de Noël

### Dimanche 25 décembre

11h Lambesc Messe du jour de Noël

Pour tous les autres rendez-vous de la Paroisse, merci de consulter le Guide paroissial.

Père Jean-Luc Michel

### Nouveau Guide paroissial 2016-2017

Toutes les informations sur la paroisse  
Si vous ne l'avez pas reçu dans votre boîte aux lettres, venez le chercher au Forum des Associations ou à l'église Notre-Dame-de-Vie.

Presbytère du Curé  
2, rue Richard - Saint-Cannat  
04 42 57 22 67

Maison Paroissiale  
40, rue Grande - Lambesc  
04 42 57 01 01

Père Jean-Luc Michel  
jlnf.michel@wanadoo.fr  
Site : www.lestroispierres.org

## LE SPORT À SAINT-CANNAT

La saison 2015/2016 qui s'achève avec le début de la période estivale a permis aux nombreuses associations sportives de mettre à l'honneur leur discipline tout au long de l'année ou lors d'événements spécifiques.

Qu'il s'agisse d'un sport collectif ou d'une activité plus individuelle, de la recherche de performances ou d'un simple moment de détente et d'évasion, la pratique d'une discipline sportive est toujours une source de bien-être physique et intellectuel.

### Le sport est également vecteur de lien social pour les jeunes et les moins jeunes.

La Municipalité s'est encore fortement impliquée cette année auprès de toutes les associations sportives. Au-delà d'un soutien financier dans le cadre de la politique associative menée par les élus et le Maire, la mise à disposition des moyens matériels, des équipements et des salles communales pour les associations sportives témoigne de l'engagement sans faille de notre commune pour une politique sportive dynamique et ambitieuse.

Nous tâcherons tous ensemble de préserver la richesse et la diversité des activités sportives de notre village.

Je vous invite à venir découvrir l'ensemble de ces disciplines lors du forum des associations qui se tiendra le samedi 10 septembre au jardin public Joseph Richaud.

La Municipalité tient à féliciter Axelle Bernard, jeune bouliste de Saint-Cannat qui s'est illustrée en atteignant la finale féminine du Mondial de pétanque de la Marseillaise le 8 juillet. Bravo à cette jeune bouliste qui a de qui tirer !

Joël Levi-Valensi,  
Adjoint au Maire  
Vie Associative, Sport et Jeunesse

## 27<sup>ème</sup> édition de la Course pédestre du Bailli de Suffren Dimanche 20 novembre

### Deux courses adultes

L'une sur un tracé de 6,9 km, l'autre sur un tracé de 12km, sont organisées autour du village de St-Cannat sur des chemins et sentiers avec un faible dénivelé.

### Une course "futurs champions"

Pour enfants de 6 à 10 ans, elle a lieu dans le centre village, sur une ou deux boucles de 800m,

### Course à but humanitaire

La manifestation, traditionnellement à but humanitaire, est organisée, pour cette 27<sup>ème</sup> édition entre autres au profit du Samu social de Salon-de-Provence.

### La "Course du Bailli" est ouverte à tous !

L'inscription est gratuite et une récompense est prévue pour chaque participant.  
Venez nombreux, adultes et enfants, courir ou supporter cette manifestation caritative exceptionnelle.  
À l'issue de la remise des prix, tombola par tirage au sort de dossards, nombreux lots.

### Les parcours et participants

Courses de 0,800 Km sur boucle pour enfants de 6 à 10 ans à faire 1 ou 2 fois, suivant l'âge.  
Courses de 6,9 Km et de 12 km, ouvertes à tous, catégories de cadets à vétérans.

### Départs centre ville

9h30 pour les enfants  
10h pour les 6,9 et 12 Km

Challenge / Trophée : Pays d' Aix et KMS  
Le Président Michel Cholley  
06 10 78 78 65





## L'ESCL JUDO À L'HONNEUR !

### Le Label "OR" pour l'ESCL Judo !

Depuis sa création en 2009, l'ESCL judo offre à ses adhérents la possibilité de pratiquer leur sport dans le respect des valeurs intrinsèques du Judo en véhiculant aussi ses propres valeurs qui sont l'ouverture, la convivialité et la formation des plus jeunes. La disponibilité et la motivation forte de Philippe Secchi Président du club, de Violetta Le Nevez et Anne Marie Perrot enseignantes diplômées d'état, mais aussi l'implication d'un grand nombre de parents d'adhérents, ont permis au club d'organiser de belles manifestations, de former de jeunes compétiteurs et de les hisser à des niveaux honorables (du niveau départemental au niveau national) mais aussi des commissaires sportifs et arbitres officiels.

Aujourd'hui, L'ESCL JUDO a reçu la labellisation "OR" du Comité Départemental 13, pour son implication dans le développement du judo. Ce qui conforte son dynamisme dans l'épanouissement sportif de ses adhérents et dans le développement de son rôle éducatif.

Fortes de leurs 20 ans d'expérience dans l'enseignement, Violetta et Anne Marie continueront plus que jamais à former des judokas compétiteurs ou loisirs et à favoriser l'acquisition de compétences indispensables à la construction des enfants et des jeunes.

### L'UNESCO déclare le judo comme meilleur sport !

L'UNESCO a déclaré le Judo comme meilleur sport initial pour former des enfants et des jeunes de 4 à 21 ans.

Avantages pour le développement de l'enfant :

- l'enfant, par une pratique assidue du judo, développe sa force, sa rapidité, sa souplesse, sa coordination, ses réflexes, sa concentration, son équilibre, sa résistance, sa personnalité, la confiance en soi et la connaissance de son propre corps ;
- en raison des situations qui changent constamment, dans la pratique du judo, l'enfant est obligé de stimuler sa "réflexion tactique" ;

- le judo n'encourage pas l'agressivité ; à travers sa relation avec ses camarades, l'enfant apprend à coopérer, à respecter et à développer la maîtrise de soi ;

- le judo se pratique sans coups dans sa phase initiale, ce qui est plus sûr pour les enfants quand ils commencent la pratique d'un art martial ;

- même s'il s'agit d'un art martial à l'origine, le judo transmet dans sa pratique une certaine culture et des traditions comme le respect, la discipline, l'équilibre émotionnel, et il introduit bien d'autres valeurs dans les habitudes quotidiennes des enfants.

### Félicitons les judokas qui se sont hissés sur les podiums !

Au niveau départemental : Gabriel Volfer, Enzo Griffier, Mateo Llanas, Mathieu Meyer

Au niveau régional : Tanouk Lahaye, Martin Fabre, Maëlle Chabaud, Claire Berjuin, Elina Roussel, Nathan Rico, Rocco Agostini, Emilie Argence, Romane Pinault, Dominique Maléon, Marie Aurore Brunet.

Sélectionnée au National : Elina Roussel et Margot Pellegrin (en octobre à Ceyrat)

Ils ont réussi brillamment leur Kata (examen technique de la ceinture noire) : Killian Lebarse, Chloé Izaret, Romane Pinault.

Nous félicitons aussi nos commissaires sportifs officiels, Claire Berjuin, Elina Roussel, Benjamin Martinez et nos arbitres départementaux, Paul Pellegrin et Victor Martin.

Rendez vous à la rentrée pour des cours de judo à partir de 4 ans jusqu'aux adultes, loisirs ou compétitions.

Inscriptions au Forum des associations à St Cannat le 10 septembre.

L'équipe du ESCL Judo  
 Anne Marie Perrot 06 99 40 19 75  
 Violetta 06 99 44 19 75  
[escljudo.com](http://escljudo.com) - [Facebook/ESCL judo](https://www.facebook.com/ESCLjudo)



## FIN DE SAISON AU YOSEIKAN BUDO SUR LA MÊME DYNAMIQUE QUE CELLE DU DÉBUT D'ANNÉE !

### Le repas de fin d'année, l'AG et la coupe des bonbons pour terminer la saison en beauté !

Toute l'équipe du bureau se félicite du succès de cette belle saison 2015-16 ! Les nouveaux adhérents des groupes "adultes" se sont parfaitement intégrés ; leur régularité et leur sérieux leur ont permis de bien progresser tout en s'impliquant dans le club et ses activités.

Il en est de même des groupes "Enfants" pour lesquels les parents sont toujours bien présents ! Lionel a ainsi accueilli chez lui le 12 juin, l'ensemble des adhérents à l'occasion d'une soirée-club où tout le monde a pu échanger et parler arts martiaux. L'occasion également de préparer un peu la saison suivante !

L'Assemblée Générale s'est d'ailleurs tenue dans la semaine qui a suivi, elle fut précédée d'un moment fort attendu par tous les enfants du club : la traditionnelle "Coupe des bonbons", kermesse avec des ateliers sportifs et ludiques (gigantesques structures gonflables) qui se termine par la distribution de coupes pleines de bonbons (tous les enfants sont récompensés). Moment inoubliable et plébiscité d'une année sur l'autre !



Coupe des bonbons

### Stage d'exception avec Maître Hiroo Mochizuki et Dominique Valera

Le stage Karaté Contact organisé sur Montpellier par la FFKDA (Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées) était animé par Maître Hiroo Mochizuki et Dominique Valera (9ème dan de Karaté, multiple champion d'Europe et du Monde).

Dès l'ouverture du stage, hommage à Maître Hiroo Mochizuki qui venait de recevoir le grade de 10ème Dan par la FFKDA ! Tous l'ont félicité et surtout remercié chaleureusement par des applaudissements nourris, pour tout ce qu'il a fait durant un demi-siècle pour le karaté et les disciplines associées.

Ce temps fort a tout de suite imprimé l'état d'esprit du stage : placé sous le signe de l'échange entre les pratiques - apprendre aux autres et apprendre des autres - mais pas que... La tolérance doit être partout ! J'ajouterais que ces 2 experts nous ont fait travailler dans la bonne humeur !

Nous tenons à remercier particulièrement la Municipalité et le Maire Jacky Gérard pour avoir mis à disposition le minibus : ainsi une dizaine de membres du club ont pu se rendre à Montpellier pour y participer.



Les participants au stage

Je terminerais par quelques mots de Lionel notre Président qui a simplement dit pour conclure l'AG, qu'il était "très satisfait de l'énergie du club", "encore une belle année passée en compagnie de tous nos adhérents", "un grand merci à la Municipalité et rendez-vous en septembre pour une nouvelle saison de Yoseikan Budo !"

### Venez nous rencontrer au Forum des associations !

Nous donnons rendez-vous à tous ceux qui veulent découvrir notre discipline au travers de démonstrations variées, et pour ceux qui souhaitent faire un cours d'essai gratuit, sur les tatamis, aux horaires précisés sur notre site internet Un simple jogging-T-shirt suffit pour ces cours de découverte.

Nous rappelons que pour les enfants, le Yoseikan Budo, est accessible dès l'âge de 5 ans (4 ans suivant l'éveil, la taille et la morphologie de l'enfant : les enseignants en discuteront avec les parents avant les cours d'essais)

Danielle Tartaruga  
 Responsable  
 Communication/  
 Relations presse  
 06 03 04 17 42  
[yoseikan-st-cannat.fr](mailto:yoseikan-st-cannat.fr)

Kyoshi Mochizuki  
 Enseignant  
 Responsable  
 Technique du club  
 06 30 92 33 80  
[kyoshi@mochizuki.fr](mailto:kyoshi@mochizuki.fr)  
[yoseikan-st-cannat.fr](mailto:yoseikan-st-cannat.fr)

L'enseignement sur Saint-Cannat est assuré par :  
**Kyoshi Mochizuki**  
 Fils du Maître Hiroo Mochizuki, fondateur du Yoseikan Budo  
 Chargé de mission représentant le Yoseikan Budo au sein de la FFKDA  
 Brevet d'État d'Educateur sportif (BEES 1)  
 5ème dan FFKDA  
 Juré d'examen aux grades Expert YWF  
 Arbitre National

**Lionel Figueirinha**  
 (Président du club)  
 - 2ème dan FFKDA  
 - Titulaire du D.A.F (Diplôme animateur fédéral délivré par la FFKDA)  
 - Arbitre Régional



## Une nouvelle saison passionnante pour Handball Concernade

Après des JO de Rio où nous espérons voir briller nos deux équipes nationales, les championnats du Monde masculins de 2017 en France seront un grand moment pour le Handball français. Pour notre club, cette saison sera aussi l'occasion de franchir un cap.

### Pour le pôle féminin

Les seniors visent l'accession à la pré-nationale. Nos -12 ans ont gagné un second titre départemental consécutif et vont tenter la passe de trois. Les filles passées dans la catégorie supérieure ont largement contribué à une brillante qualification pour le championnat -14 ans régional. Celles qui évoluaient déjà en ligue cette année vont permettre de constituer une équipe -16 ans très compétitive qui devrait, elle aussi, pouvoir évoluer en région.

Malgré cette progression, toutes les débutantes sportives et motivées sont les bienvenues, notamment si elles sont gauchères !



Défaite en demi-finale contre Genève pour la première participation de nos -14 ans à la Med Hand Cup de Marseille.

### Pour le pôle masculin

Une nouvelle impulsion a été donnée avec la constitution d'une équipe -18 ans qui évoluera en championnat régional. Voilà qui permettra dans un avenir proche de renforcer une équipe



Les -16 ans passent en -18 ans et joueront aussi au niveau régional.

seniors qui cherchera à monter en honneur départemental. Nos -12 ans ont désormais un niveau qui nous permet de les inscrire en formule championnat. Là aussi, quel que soit ton âge, tu peux nous rejoindre pour vivre une belle aventure.

### Les pratiques du Club

Nous vous proposons aussi une offre de pratique non-compétitive pour toute la famille et toutes les envies : babyhand, primhand, minihand, loisirs, handfit.

Notre club dispose de conditions de pratique exceptionnelles avec deux entraînements par semaine pour chaque équipe et un encadrement de grande qualité : 1 entraîneur salarié à plein temps BPJEPS Handball, 1 entraîneur inter-régional, 2 entraîneurs régionaux, 4 animateurs de handball.

Toute la saison, nous proposons des stages, des animations, des sorties. Pour connaître nos horaires d'entraînements, consultez notre site Internet et venez nous rendre visite pour quelques séances d'essai. Nous serons aussi présents au Forum des associations, le 10 septembre.

De l'engagement, du respect, du plaisir.

Viens partager avec nous les valeurs du handball !

Bien sportivement.

L'équipe du Handball Concernade

Handball Concernade 06 85 66 80 18  
contact@hebconcernade.com  
www.hbconcernade.com



## Le Temps d'être, une association à votre écoute !

Qi Gong, Energy Stretch & renforcement musculaire, activités permettant de mieux gérer stress, anxiété, douleurs et améliorer souplesse, dextérité et tenue du corps...

Pour vous accompagner sur les bonnes résolutions de la rentrée, des séances hebdomadaires sont proposées sur St Cannat, Rognes et Aix-en-Provence, avec différents horaires pour que vous puissiez trouver celui qui vous conviennent : en matinée, en soirée et un nouvel horaire pour les courageux qui souhaitent démarrer leur journée en

réveillant leur corps, avec douceur et conscience, donnant peps et énergie avant d'aller travailler !

En effet, 2 nouveaux créneaux pour cette rentrée, les mercredi et vendredi : 7h-8h  
Reprise des cours après le forum.

Nathalie Boillon - Coordinatrice du Temps d'être  
Renseignement et inscription  
06 85 79 02 79 - www.letempsdetre.fr

## BILAN DE LA SAISON ET NOUVELLES PERSPECTIVES AU SPORTING CLUB

### Les événements sportifs majeurs de la saison 2015-2016

La saison 2015/2016 a vu nos effectifs augmentés par rapport à la saison dernière notamment sur le football réduit et avec un maintien des effectifs U 15, U 17 et U 19 ans. Ce qui est de bonne augure pour les saisons à venir grâce aux efforts consentis par tout le monde (mise en place de plusieurs éducateurs et dirigeants dans toutes les catégories, sérieux des joueurs et implication de l'équipe dirigeante tout au long de l'année). Politique couronnée par la montée de notre équipe U 17 ans Honneur en Pré-excellence pour la saison à venir.

Nous constatons une grosse baisse de nos effectifs Seniors qui pose un problème au niveau du maintien de 2 équipes Seniors compétitives. Par conséquent nous n'engagerons qu'une seule équipe Senior en Première Division composée majoritairement de joueurs formés au Sporting Club et/ou issus du village encadrés par plusieurs joueurs d'expérience.

### Vie de l'association

Le Sporting Club renouvelle bien entendu sa présence au Forum des associations le 10 septembre prochain et organisera cette saison encore le loto du Sporting. Celui de janvier dernier a réuni de nombreux St Cannadens ; le comité directeur remercie vivement l'ensemble des participants, bénévoles et généreux donateurs, qui ont permis le succès de cette manifestation.

Cette année, le Sporting a tenu sa place lors du Téléthon avec un tournoi futsal en nocturne, ainsi que sur nos tournois de fin de saison (U 11, U 15, U 17, U 19 ans et Inter-Commerçants) et lors de la retransmission du match Suisse - France, ce qui fut apprécié au sein du village.

Grâce aux tournois, aux subventions et à une gestion rigoureuse, la situation financière est saine.

### Présentation de la Saison 2016-2017

L'entente avec Lambesc n'ayant pas fonctionné d'une manière satisfaisante, nous reprenons notre indépendance même si nous restons persuadés que le regroupement de 2 ou 3 clubs de villages voisins est la seule solution viable pour l'avenir.

### Nos objectifs sportifs

Nous allons continuer le travail de restructuration du club. Nous allons créer une école de gardiens de but qui nous tenait à cœur. Didier Tremel en aura la charge. Elle est ouverte à toutes et à tous.

Nous avons la chance de voir arriver au club Aadel Chedli, ancien joueur professionnel d'Istres et de Sochaux notamment, ayant participé à la CAN (Coupe d'Afrique des Nations) et à une Coupe du Monde. Diplômé BEF (Brevet d'entraîneur de Football), il a envie "d'apporter son expérience et son



Ils ont soutenu l'équipe de France lors de la retransmission du match Suisse - France !

vécu du monde professionnel à des jeunes ou moins jeunes pour leur permettre de progresser". Il intègre la fonction de Directeur Technique et Sportif du club, sous forme d'un contrat "Aidé" peu coûteux pour le club. Il se penchera principalement sur le travail du football réduit, car nous voulons obtenir le label de la FFF via la mise en place du Programme Éducatif Fédéral. Il aura également comme mission le développement des Sections Manifestations et Vie du club, afin d'organiser des tournois plus importants que ceux que nous organisons précédemment. Il aura aussi la responsabilité des stages de football pendant les vacances scolaires.

### Nos entraînements

- Pour le Football à 11 : reprise des entraînements prévue à la fin du mois d'août
- Pour le Football Réduit (U 7 à U 13 ans) : reprise des entraînements la première semaine du mois de septembre
- Tous les entraînements et les matches auront lieu à Saint-Cannat tout au long de la saison
- Les navettes de transport continueront entre Lambesc et Saint-Cannat pour les joueurs licenciés au Sporting Club

### Équipements et tarifs

Pack Joueur : Survêtement, sac de sport, Tee-shirt, short, chaussettes

Prix de la Licence :

- U 4 et U 5 ans : 70 €

- U 7 ans à U 19 ans, Seniors et Vétérans : 150 €

### L'équipe du SCSC

Jean-Albert Gérard, Président

06 62 77 31 93

sportingclubstcannat@free.fr

Nouveau Site Internet du club : scsc.footeo.com



## DE BELLES NOUVELLES DU TENNIS CLUB

**Le tennis se porte plutôt bien à Saint Cannat :  
200 adhérents pour la saison 2015-2016 !**

### L'école de Tennis

L'école de tennis aura reçu encore cette année plus de 100 enfants.

La fête de l'école a eu lieu fin juin. Près de 250 personnes étaient présentes pour le barbecue et les animations. Un temps fort l'après midi avec la présence de Victoria Larrière (38<sup>ème</sup> joueuse française) venue échanger quelques balles avec les enfants. Seule une forte averse a pu les stopper !

La reprise pour l'école de tennis se fera le premier mercredi de septembre.

### Le Tournoi Régional

Le Tournoi régional est de plus en plus réputé et s'est déroulé d'avril à fin mai, et cette année le club a volontairement limité le nombre de participants en en prenant que 190 (au lieu de 210 les années passées).

Les quelques 220 matches ont été encadrés par tout le bureau sous la conduite du juge arbitre Michel Matone. Les finales auront vu gagner Nicolas Truchot (TC Alleins) chez les hommes et Sophie Ameil (TC Eguilles) chez les femmes.

### 2016 Tournoi Jeunes

Du 25 juin au 10 juillet 2016, s'est déroulé la 1<sup>ère</sup> édition de notre Tournoi jeunes initié par Jérôme Vargas à l'époque et dont le trophée porte le nom.



Initialement prévu pour une cinquantaine de concurrents, Nils Lepêtre BE et "grand organisateur" a du revoir ce chiffre à la hausse : le tournoi aura reçu finalement 160 compétiteurs !

Résultats de ce 1<sup>er</sup> trophée Jérôme Vargas :

**12 ans : fille** - Violette Soulier, garçon - Hudson Byrnes

**12 ans : 13-14 ans** : fille - Océane Laloum, garçon - Louis Godemet

**15-16 ans : fille** - Alicia Suzzoni, garçon - Tom Cadart

Bravo à tout le Bureau qui s'est donné "sang et eau" pour tout organiser et maîtriser toute la saison !

Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 7 septembre pour la reprise des cours et au Forum des associations le samedi 10 septembre !

*Le Président*

Jean-Paul Brunel

TCSC

Stade Albert Barre

1 boulevard Marcel Parraud

04 86 31 36 76

tcsc@sfr.fr

Facebook/Tennis Saint-Cannat



## C'EST LA REPRISSE POUR LES VOLLEYEURS DU SCVB

Après avoir peaufiné leur technique - et leur bronzage - sur les plages cet été, les volleyeurs de Saint-Cannat sont de retour au gymnase.

Ils se retrouvent 2 fois par semaine, les lundis et jeudis soir, dans la salle du 4 Septembre pour leurs créneaux d'entraînement.

Des séances communes au cours desquelles les joueurs confirmés conseillent les moins expérimentés.

Au programme technique individuelle et prise de repères collectifs qui servent la cohésion et la progression de tous.

À partir de Novembre, fin prêts, ils pourront se confronter à leurs confrères et consœurs des environs.

En effet le club, affilié à l'Ufolep, engagera cette saison encore plusieurs équipes mixtes dans 2 championnats différents : le championnat départemental Ufolep (après une belle saison 2015/16 ils accèdent à la division 5) et le Challenge Bernard Gilbert, qui regroupe des équipes Loisir des alentours de l'étang de Berre.

Les matches auront lieu les soirs de semaine en fonction du créneau du club recevant.

Alors, si vous avez plus de 16 ans et que vous êtes intéressés par la pratique du Volleyball, n'hésitez pas à les rejoindre lors de leurs créneaux d'entraînement. Vous pourrez également les rencontrer au Forum des associations le samedi 10 septembre.

*Le Bureau du SCVB*

06 20 14 38 12

saintcannat.volleyball@yahoo.com

club.quomodo.com/scvb



## Un jeune Saint-Cannaden à l'honneur à la Cross training academy !



Boris Gautier né le 14 janvier 2004 est déjà une graine de champion.

En effet depuis mars 2016 il est vice-champion de Provence de kick boxing et champion de Provence Boxe Thai.

Il a finalisé sa classification le 24 avril dernier avec un titre de vice-champion de France de Boxe thai. Il était entraîné par Fabien Fouquet (champion d'Europe K1) en boxe Thai.

Boris est un fan de sport et s'est déjà illustré dans d'autres disciplines.

Grâce à la Cross training academy, Boris pratique également la boxe anglaise, entraîné par Gino Roméo, boxeur pro avec lequel il va commencer les compétitions.

Souhaitons-lui bonne chance dans ses nouvelles compétitions et pour ce début de carrière prometteur !... Car Boris souhaite devenir boxeur professionnel multi disciplines !



Belle réussite pour la jeunesse Saint-Cannadène !

La Cross training academy sera présente au Forum des associations le samedi 10 septembre.

Vous pourrez essayer cette discipline.

Vous pourrez rencontrer les champions en boxe anglaise Mehdi Amar "Champion d'Europe", Reynald Gamdo "Le lion" Champion de France professionnel, Yacine Hadou "Pikatchou" triple champion du monde (K1 - kick boxing - full contact). Ils seront présents

pour mise de gant. La Team Kayser est en partenariat avec notre association.

*La Présidente,*

Suzan Ménéroux

Cross training : 06-89-95-17-28

Fitness : 06-82-65-45-05

boxe anglaise : 06-35-49-19-75

boxe thai/k1/kick boxing : 06-83-53-90-24

## LA G.V., un club dynamique pour garder la forme

**L'Association Gymnastique Volontaire de Saint-Cannat reprend ses activités dès le lundi 12 septembre, après le Forum des associations.**

### Quelles activités dans ce club ?

Un large panel de cours à des horaires variés, ouverts aussi bien aux hommes qu'aux femmes et aux adolescents.

Il y en a pour tous les goûts ! Cela va de la gymnastique douce, pour les plus fragiles et/ou accidentés de la vie, à de la gymnastique plus tonique pour celles et ceux qui souhaitent bouger. Jugez plutôt :

**Gymnastique douce**, plus spécifiquement tournée vers les seniors : Travail de mobilité articulaire, d'assouplissements avec un travail postural léger.

**Pilates** : Renforcement des muscles profonds, concentration, respiration, placement, étirement.

**Gym cardio** : association de renforcement musculaire avec travail du rythme cardiaque par un échauffement cardio et des mouvements ciblés - Renforcement du travail cardio-vasculaire, avec une chorégraphie ou un enchaînement de mouvements.

**Gymnastique intermédiaire** : Renforcement musculaire général?

**Circuit training** : Basé sur le contrôle de la fréquence cardiaque, renforcement musculaire alterné avec du cardio, en combinaison de mouvements et défini selon objectif (perte de poids, amincissement, tonicité..)

### Et si l'on veut conserver son autonomie le plus longtemps possible ?

Pour les seniors qui souhaitent, il leur est proposé un atelier mixte gym équilibre / gym mémoire le jeudi matin.

Cette gymnastique sollicite autant le corps que l'esprit par tout un programme d'exercices ludiques axés sur l'attention, la concentration et l'équilibre, mémorisation des formes, des couleurs.

L'objectif de cet atelier est de diminuer le risque, la fréquence et la gravité des chutes par l'entretien et la stimulation des fonctions d'équilibre, de renforcer et de stabiliser les mécanismes de mémorisation, de renforcer le lien social.

Tous les cours sont dispensés par 4 animatrices diplômées, dynamiques et fort sympathiques.

### Du nouveau cette saison ?

La création d'une section marche dynamique/marche nordique le lundi et le samedi matin.

Cette section sera animée par Sylvie qui vous emmènera respirer l'air pur de la forêt, par les petits chemins, loin du bruit et de l'agitation.

### Et quoi d'autre ?

En dehors des cours de gym, la G.V propose des activités festives, notamment, la chasse aux œufs, à l'occasion des fêtes de Pâques, à destination des enfants du village. En attendant, retrouvons-nous au Forum des associations pour inscription et renseignements complémentaires.

*La Présidente,*

Chantal Pellegrin

04 42 57 31 57 - 06 41 10 42 60

cgpellegrin@orange.fr





## NAISSANCES

18.02.2016	Marceau	fils de Clément Vidal-Naquet et Camille Hopital
02.04.2016	Galatée	fille de Valère Toyon et Charlotte Meiffren
08.04.2016	Evan	fils de Rémy Valade et Aurélie Sery
13.04.2016	Noémie	fils de Sébastien Denry et Marion Foureyzon
06.05.2016	Nell	fille de Benjamin Lumet et Julie Guinard
09.05.2016	Léane	fille de Guillaume Bausardo et Floriane Abrahamian
11.05.2016	Lou	fille de Cyril Moulin et Julie Beausir-Jullien
19.05.2016	Fadi et Fares	fils de Mohamed Said et Zaineb Braham
23.05.2016	Maelo	fils de Jérôme Durand et Elodie Rouanet
25.05.2016	Elona	fille de Joël Levi-Valensi et Cécile Perez
28.05.2016	Noah	fils de Hugo Pereira et Sylvie Trieglaff
01.06.2016	Léon	fils de Pierre-Antoine Fouques et Phanette Double
19.06.2016	Jules	fils de Loïc Ulmer et Virginie Bidet
25.06.2016	Emma	fille de Pierre-François Descombes et Sandrine Mbina
02.07.2016	Marie-lys	fille de Nicolas Prieur et Cindy Morales
25.07.2016	Lisa	fille de Lionel Figueirinha et Sonia Bonomo

NB : seules sont publiées les naissances pour lesquelles les parents ont expressément la demande par courrier ou par courriel. Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978.

## MARIAGES

09.04.2016	Artem Sakhno-Cortesi et Yuliya Dzumedzey
14.05.2016	François-Nicolas Villain et Manon Belissant
21.05.2016	Emmanuel Botte et Katia Schorle
21.05.2016	Anthony Barsotti et Mélanie Bonnard
28.05.2016	Ouahed Redouana et Sana Rezgui
04.06.2016	Maxence Vincendeau et Adélie Prin
18.06.2016	Luc Leonard et Angèle Zaatour
25.06.2016	Maxime Crepin et Mélissa Ouedraogo
25.06.2016	Ludovic Cartier et Nina Sokolova
02.07.2016	Jacques Lozano et Julie Orsatti
02.07.2016	Olivier Michel et Sandrine Chaix
08.07.2016	François Sabatier et Marie-Christine Bianco
22.07.2016	Baptiste Auber et Audrey Bouillot
29.07.2016	Mathieu Victoria et Caroline Peletier
29.07.2016	Arnaud Straupé et Luc Meryl
30/07/2016	Aurélien Gonzalez et Manon Ripoll

## DÉCÈS

14.04.2016	Régina Moutin née Senatore à Saint-Cannat
04.05.2016	Suzanne Lasarrou veuve Hess à Saint-Cannat
09.05.2016	Roselyne Pouget de Nadaillac à Aix-en-Provence
09.05.2016	Jeanne Dupoux épouse Bussiere à Marseille
11.05.2016	Marthe Bourelly veuve Boutin à Saint-Cannat
14.05.2016	Philippe Sailler à Saint-Cannat
21.05.2016	Simonne Romieu veuve Chauliac à Saint-Cannat
13.06.2016	Danièle Duthoit veuve Launoy à Aix-en-Provence
20.06.2016	Xavier Fourteau à Saint-Cannat
22.06.2016	Vénéran Gilbert Matita à Aix-en-Provence
06.07.2016	Patrick Poteaux à Gardanne
09.07.2016	Marie Rose Bertrand veuve Gillet à Saint-Cannat
12.07.2016	Yveline Le Breton à Cholet en Maine-et-Loire
14.07.2016	Mohamed Alaoui à Aix-en-Provence
22.07.2016	Yvonne Moulin veuve Remond à Saint-Cannat



© J.F. Cholmé

Nous sommes ravis de vous faire partager le bonheur du Maire et de son épouse pour la naissance de leur premier petit-fils Paolo né le 4 août, fils de Céline Ciavatti et Jean-Albert Gérard.

Nous en profitons pour féliciter Joël Levi-Valensi, jeune et dynamique adjoint à la Vie Associative au Sport et à la Jeunesse, et son épouse Cécile pour la naissance de leur petite Elona.

## Hommage à Yveline Le Breton

Le 12 juillet dernier, Yveline Le Breton est décédée à 51 ans à Cholet en Maine-et-Loire, après un long combat contre la maladie.

Tous ceux qui l'ont connue, durant les 26 années passées dans notre village, connaissaient l'énergie extraordinaire qui l'animait et qui, même dans la maladie, ne l'a pas quittée. Ils se souviendront de sa bonne humeur et, pour les fidèles du PMU, de ses succulents plats qu'elle cuisinait avec passion.

Ses enfants, Gwenaëlle et Maxime Tabbo à qui elle a transmis sa joie de vivre et son énergie, ont écrit ces lignes pour lui rendre hommage : "Elle est partie en prononçant trois mots, qui resteront à jamais gravés dans nos mémoires : «même pas peur» puis elle a fermé les yeux pour ne plus les ouvrir.

Merci maman, ces mots résument à eux seuls toute ta force, nous n'oublierons pas cette dernière leçon."

Très touchés, nous adressons à ses enfants et à ses proches, nos sincères condoléances.  
L'équipe municipale

## EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

## Ensemble simplement

Partout en France lundi 18 juillet dernier à midi, en hommage aux victimes de l'attentat de Nice, les femmes et les hommes se sont tus. Unis. Partout en France, à l'issue du recueillement, la Marseillaise a été reprise par les personnes présentes. À l'unisson. Partout en France, l'émoi, le trouble, les larmes retenues. Ensemble. La minute de silence. Le recueillement. Un moment fort d'unité nationale.

Le "la" a été donné par les instances gouvernementales ? Certes. Des élus ont relayé l'information, provoqué les rassemblements ? Certes. Des discours ont exprimé tout haut le lot de désespoir et de tristesse de tout un peuple ? Certes. Contre la haine, les Français doivent préserver soigneusement leur unité.

Il est tentant de qualifier le gouvernement actuel d'inactif. Mais y a-t-il une parade absolue face à un acte horrible comme celui de Nice ?

## Davantage de forces de l'ordre sur le terrain ?

Les forces de l'ordre confrontés à des méthodes terroristes nouvelles sont mises à rude épreuve. Les congés ont été restreints dans le cadre du plan Vigipirate et de l'Euro. Sans parler des heures supplémentaires qui ne se comptent plus.

Ce qui se passe aujourd'hui est la responsabilité du gouvernement actuel ? Rappelons à certains la baisse drastique des effectifs de la Police nationale, de l'armée et de la Gendarmerie sous le gouvernement précédent : de source sûre 12 469 postes supprimés entre 2007 et 2012.

L'Opération Sentinelle décidée par le Président Hollande, active depuis le 12 janvier 2015, mobilise 10.000 hommes et vient ainsi renforcer la sécurité sur le territoire national en complément du plan Vigipirate.

Il n'est donc pas exact de parler de l'inaction du Gouvernement actuel.

On sait que les mesures prises jusque-là ont permis d'éviter des attentats. Qui pourrait dire ce qui se serait passé si l'État d'urgence n'avait pas existé, et combien de criminels djihadistes ont été préventivement détournés d'agir ?

Suite à ces mesures, Monsieur le Préfet a réuni récemment l'ensemble des Maires du Département. Il a rappelé la nécessité d'une vigilance encore accrue et d'une analyse circonstanciée pour toutes les manifestations de foule à venir, de manière à éventuellement annuler celles qui ne seraient pas assez sécurisées. Il a annoncé le renforcement de l'Opération Sentinelle qui donne aux militaires des prérogatives identiques à celles des policiers. Soyons très concernés et vigilants.

## EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

## Hommage à la mémoire des victimes de Nice

Pourquoi la majorité des conseillers d'opposition a décidé de ne pas assister à la minute de silence organisée le 18 juillet 2016 par la Mairie de Saint-Cannat ?

Notre fête nationale, symbole de liberté et de démocratie, est pour longtemps endeuillée.

Après ce tragique 14 juillet 2016, plus rien ne sera plus comme avant.

Pour la 7ème fois depuis les attentats de Toulouse, l'obscurantisme et l'intégrisme islamiste a encore frappé, et franchi un cap dans l'ignominie en ciblant délibérément des familles, des enfants en fête, tout ce que nous avons de plus cher dans notre démocratie.

Qui n'a pas été horrifié, sidéré, bouleversé devant ces images insoutenables de chaos. Certains d'entre nous ont des proches parmi les victimes, d'autres ont des attaches et des souvenirs à Nice. Personne n'est resté indifférent à cette douleur.

Une fois de plus, «nous sommes tous Nice».

De nombreux St Cannadens, comme beaucoup de Français d'ailleurs, ont fait le choix, volontaire et douloureux, de ne pas répondre présent à l'appel à «l'unité nationale» lancé immédiatement par notre Président, et relayé par notre Mairie.

Pourquoi ?

Parce que les mots et les déclarations d'intentions des politiques qui nous gouvernent ne suffisent plus : ils masquent une inaction que nous ne pouvons plus cautionner en remplissant les rangs de cérémonies convenues, que la douleur et la colère rendent aujourd'hui insupportables.

Parce que l'unité nationale, tant réclamée, se fera quand l'ennemi sera clairement identifié et réellement combattu. Le gouvernement français, par ses postures frileuses contre l'islamisme grandissant en France et sa tolérance envers certains comportements ostentatoires, donne l'impression de ménager l'ennemi, ce qui n'est plus tolérable.

Parce que l'hommage et le recueillement peuvent aussi se faire de chez soi, sans journaliste et sans photographe pour relayer ces «grands moments de recueils collectifs» qui n'ont plus rien de spontanés. Ils sont orchestrés par un gouvernement en déroute, qui cherche à camoufler son impuissance. Parce qu'enfin, le patriotisme ne doit pas être uniquement de circonstance : c'est aussi savoir prendre ses responsabilités et oser se démarquer pour montrer sa protestation et son rejet face à la résignation.

C'est ce que certains d'entre nous ont fait, ce lundi 18 juillet, à midi, en choisissant de se recueillir chez eux, dans l'intimité, loin des regards médiatiques. Notre peine est immense, et nos pensées vont aux familles des victimes.

Écrit le 18 juillet 2016 par les élus de l'opposition: Serge Ellena, Laure Straton, Gilles Cany, Mireille Hel, Paul Vidalou, Valérie Olivari.

## Prolonger l'État d'urgence ?

L'état d'urgence est l'une des réponses qu'apporte l'État de droit au terrorisme parce que l'on se trouve dans un "cas de péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public". Il s'inscrit dans une stratégie plus globale de lutte contre le terrorisme que le Gouvernement mène depuis 4 ans.

Malgré sa mise en place depuis les attentats contre Charlie Hebdo, des actes de terrorisme continuent dans notre pays. On peut évidemment se poser des questions par rapport à cette 4ème prorogation de l'état d'urgence pour une durée de 6 mois sur le territoire métropolitain et dans les départements d'outre-mer, jusqu'au 26 janvier 2017.

Derrière la prolongation de l'État d'urgence, c'est une nouvelle loi antiterroriste<sup>1</sup> qui permet le renforcement des mesures déjà existantes et utilisées et entérine de nouvelles dispositions (voir article page 6).

Les conséquences politiques sont dans la surenchère des mesures sécuritaires qui vont inévitablement restreindre nos libertés fondamentales - ce qui fait débat mais dont nous ne devons pas nous plaindre - et qui ne pourront malheureusement jamais assurer une sécurité à 100 % pour les populations civiles.

À Saint-Cannat, le rassemblement "silencieux" du 18 juillet a eu lieu place Gambetta devant l'Hôtel de Ville en présence du Maire. Dans un discours spontané empreint d'émotion, le Maire a exprimé au nom de tous, notre peine pour les victimes de l'attentat de Nice, mais aussi la volonté de continuer à «vivre ensemble» dans un pays fondé sur les valeurs universelles de liberté, d'égalité et de fraternité. Un hommage a été rendu aux Forces de l'ordre et aux secouristes.

Libre à celui qui préférerait rester chez lui pour communier à sa manière.

Mais le recueillement et l'hommage aux victimes doivent dépasser les postures "politiciennes".

Il ne faut pas se tromper de débat.

Dominique Camhi,  
Adjointe au Maire  
Culture et Communication  
CONTINUITÉ D'ACTION POUR SAINT-CANNAT

NB : Après l'attentat de masse de Nice, le terrorisme a pris une autre forme par l'acte isolé abominable de Saint-Etienne-du-Rouvray. Nous rendons hommage au Père Jacques Hamel et à toute l'Église Catholique.

<sup>1</sup>La loi a été promulguée le 21 juillet 2016. Elle a été adoptée par 489 voix contre 26 et 4 abstentions.





Les  
VENDEMIALES  
de SAINT-CANNAT

dimanche  
16  
octobre



Vignerons & Gastronomie  
Artisanat & Créateurs  
Artistes peintres  
Concert